

ABONNEMENTS

Edition Quotidienne
Canada et Etats-Unis . . . \$3.00
Union Postale . . . 3.00

Edition Hebdomadaire
Canada . . . \$1.00
Etats-Unis et Union Postale . . . 1.50

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL POPULAIRE

REDACTION ET
ADMINISTRATION:

30, RUE DE LA FABRIQUE,
QUEBEC.
TELEPHONE: 860.

LE SCANDALE DE L'EMANCIPATION

Les accusations portées contre la Loge sont corroborées

LES NOMS DE TOUTES LES PERSONNES QUI ASSISTAIENT AUX SEANCES DE LA LOGE SERONT DIVULGUES.

Montréal, 2.—Ainsi que je vous l'annonçais dans ma courte dépêche d'hier, les accusations portées contre la loge l'Emancipation ont été corroborées à la séance d'hier matin par le Dr J. C. Bourgoin.

"J'étais présent, dit-il, avec MM. Millette et Beauré, le 11 février dernier, dans l'appartement situé sous la salle des tenues de la loge Emancipation. Au meilleur de mon souvenir, voici ce que j'ai constaté: un frère a d'abord parlé de contrer le projet du Congrès Eucharistique, et un autre lui a répondu qu'on avait déjà un plan, à cet effet-là.

M. Franq fit les objections que l'on sait et un autre F. ajouta que la loge devait s'occuper d'autres choses plus utiles que celle-là. On nomma alors un comité dont je me rappelle que MM. Grandchamp et Larose faisaient partie."

Le maire: "Les membres de la loge ont-ils motivé leur intention quand ils ont parlé de ce piège?"

M. Bourgoin: "Ils déclarent que cela jetterait énormément de discrédit contre les prêtres et contre l'Eglise, si le projet réussissait, en temps de Congrès Eucharistique."

M. Desaulniers s'élève encore contre cette partie du témoignage. L'échevin Tétrault: "Etes-vous chargé, M. Desaulniers, de défendre la loge ou simplement de veiller aux intérêts de MM. Laberge et Grandchamp?"

M. Desaulniers: "Je trouve votre question fort peu courtoise."

L'échevin Tétrault: "Peut-être. Mais je tiens à vous dire que j'ai reçu des menaces."

M. Bourgoin, continuant son témoignage: "Le 11 février, la question demeura en suspens. On parla du Dr Laberge comme figurant sur le comité qui devait s'occuper des frères malades. On parla même d'un membre de la loge qui était sous les soins de ce médecin, à l'hôpital Général."

Echevin Tétrault: "Avez-vous reconnu d'autres employés de la Cité que les deux accusés, dans la loge?"

M. Bourgoin: "Non".

Questionné par M. Laflamme, le témoin déclara qu'on avait l'intention, au cas où le projet réussirait, de poser des affiches un peu partout, afin de propager le scandale.

Il a reconnu environ six membres de la loge. Les frères avaient chacun un numéro d'ordre. Pendant la séance, ils se sont plaints que des indiscretions avaient été commises.

M. Laflamme: "A-t-il été question de la position à prendre, si l'un des membres avait à rendre témoignage?"

M. Bourgoin: "Oui, on a suggéré comme méthode, de faire résigner quelques jours à l'avance, le frère qui serait obligé de rendre témoignage. Il pourrait ainsi déclarer qu'il n'était pas franc-maçon."

M. C. A. Millette a été ensuite entendu.

En réponse aux questions de M. Laflamme, M. Millette rapporte que lors d'une séance de la

loge, le 11 février dernier, il a été longuement question du tort que certaines indiscretions faisaient aux membres. Un frère déclara qu'un maçon ne devait rien dévoiler à personne de ce qui se passe à la loge, voire à sa femme et à ses plus grands amis.

Pour faire cesser ces indiscretions on proposa que les indiscrets fussent mis au ban de la loge. Autre moyen, suggéré par un Frère, fut qu'on gardât le secret de ce qui se passe aux réunions vis-à-vis les membres qui n'assistaient pas à ces séances. Ceci se pratique dans les unions ouvrières, dit le Frère Franq, et c'est ainsi que les ouvriers gardent leurs secrets. Et il ajouta: ce que 20,000 ouvriers peuvent faire, les frères doivent pouvoir le faire aussi.

—Lorsqu'il a été question d'un complot pour jeter du discrédit sur les prêtres qui assisteront au Congrès Eucharistique, demanda M. Laflamme, il y a eu des protestations n'est-ce pas?"

—Oui, un frère a vigoureusement dénoncé ce qu'il qualifia de guet-apens déloyal. Il déclara que quant à lui il croyait plus efficace certains moyens dont il s'était déjà servi avec succès.

Il rapporta qu'un jour il avait dénoncé un jeune prêtre aux autorités religieuses et qu'on lui avait donné raison. Il se vanta d'avoir fait grand tort aux prêtres en général et à l'Eglise en répandant dans le public la nouvelle de ce désaveu d'un abbé par son Ordinaire.

M. l'échevin Emard: A part cette opposition du Frère Franq, est-ce que d'autres membres de la loge ont dénoncé le projet?"

—Non, il fut le seul à protester. Cependant après l'avoir écouté, quelques autres frères remarquèrent qu'il avait peut-être raison.

M. Laflamme: Malgré tout, on mit le nom de Franq sur le Comité chargé de faire rapport sur l'opportunité de ce complot?"

—Oui.

—A-t-il alors protesté?"

—Oui, mais pas très fortement.

M. l'échevin Lapointe fit alors au témoin la remarque que ses notes paraissaient volumineuses.

—Quand on écrit pendant trois heures....

—Avez-vous vu l'inspecteur Grandchamp à cette réunion?"

—Non, je ne l'ai pas vu. J'ai cependant lieu de croire qu'il assista au début de la séance, car quel qu'un demanda s'il était parti à peu près une heure après l'ouverture.

—Avez-vous le nom de l'inspecteur Grandchamp dans vos notes, demanda M. Desaulniers?"

—Oui, plusieurs fois.

M. Laflamme demanda alors que les notes du témoin soient produites comme document au dossier. M. Laflamme y consent pourvu que celles du témoin Beauré le soient aussi.

M. Desaulniers insiste faiblement, pour que les notes seules où il est question de Grandchamp soient mises au dossier.

"Tout ou rien", riposte M. La-

flamme. Le Comité décide que les notes complètes seront mises au dossier.

M. V. Beauré fit ensuite d'importantes déclarations. Il dit qu'il assistait à la séance du 11 février de la loge Emancipation. Il répète ce que le témoin précédent a dit au sujet des indiscretions de certains membres et y ajoute des détails piquants.

Une intéressante discussion s'élève alors au sujet des noms des membres de la loge qui assistaient à cette séance. On veut connaître ces noms.

M. Beauré continue son témoignage en parlant des indiscretions faites par certains maçons. Un frère dit qu'il fallait "mettre les bois" aux indiscrets, et pratiquer contre eux un "boycott" qui leur rende la position insupportable non seulement dans la loge mais même dans la ville.

"Le frère Adelstan de Martigny, je le reconnais à sa voix, continue le témoin, rapporta alors que quelques jours avant, il avait rencontré un frère qui lui dit: On va parler du Dr Villeneuve ce soir à la loge. On va lui servir un plat. C'est-à-dire que le frère Laliberté avait dit à Holmes qu'il allait dénoncer Villeneuve, à cause de ses faits et gestes au Cercle Alpha Omega."

"Un autre frère rapporte qu'un maçon lui avait dit en public: Tiens le frère Maillet est battu, faisant allusion au résultat d'une élection municipale."

"On cite encore les noms des nommés Dagenais et Guibert, ce dernier un jeune français, qui auraient commis des indiscretions."

"Le frère de Martigny déclare alors que le frère Laliberté est incapable de garder un secret et que c'est aussi le cas d'un autre frère."

Finalement il fut décidé que le témoin donnerait à la prochaine séance les noms de toutes les personnes qui assistaient à ces séances de la Loge.

Suite à la 5e page

M. l'échevin Uldéric Gauvin

UNE ELECTION PAR ACCLAMATION

Ainsi que nous l'avons prévu hier, M. Uldéric Gauvin a été élu par acclamation échevin pour le siège No 2 du quartier St-Jean, en remplacement de feu Damien Matte.

Hier après-midi, au bureau du greffier de la cité, après la proclamation d'usage, M. Gauvin a été chaleureusement félicité par ses amis.

M. Gauvin les a ensuite invités à se rendre à sa résidence où eut lieu une réception. Il y eut plusieurs discours et discours en l'honneur du nouvel élu.

Bonne occasion d'un beau voyage à Montréal samedi, le 6 août, avec les Typographes, par le C.P.R. Profitez-en. \$3.35 aller et retour. Billets bons jusqu'au mardi soir.

Mort de John G. Carlisle

L'ANCIEN SECRETAIRE DU TREASOR A WASHINGTON

New-York 1.—M. John G. Carlisle, ancien secrétaire du Trésor, qui a été très malade pendant ces deux derniers jours, est mort dans ses appartements à New-York, à 10 heures 50, la nuit dernière, d'une maladie de cœur accompagnée d'une affection des poumons.

Aux Iles Sandwich

LE VOLCAN KILAUEA EN ERUPTION

Honolulu, 1.—On rapporte que le volcan Kilauea est entré soudain dans une période d'activité intense. De sours grondements et de fortes explosions annoncent une éruption prochaine.

Le lac de lave incandescente a maintenant deux fois son pourtour normal et son niveau s'élève rapidement.

Exploits d'aviation

PAULHAN EST DECORE: OLIVIER LAGERS ETABLIT UN RECORD

Paris, 1.—L'aviateur français Louis Paulhan a été décoré de la Légion d'honneur.

Bruxelles, 1er.—L'attitude attentive hier par l'aviateur Olieslager a été annoncée aujourd'hui officiellement. L'aviateur belge s'est élevé à une hauteur de 1,524 mètres.

A la Chambre de Commerce

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL —LE SERVICE DES MALLES OCEANQUES.— LA COMMISSION DU HAVRE.

Il y a eu, hier, une séance spéciale du Conseil de la Chambre de Commerce.

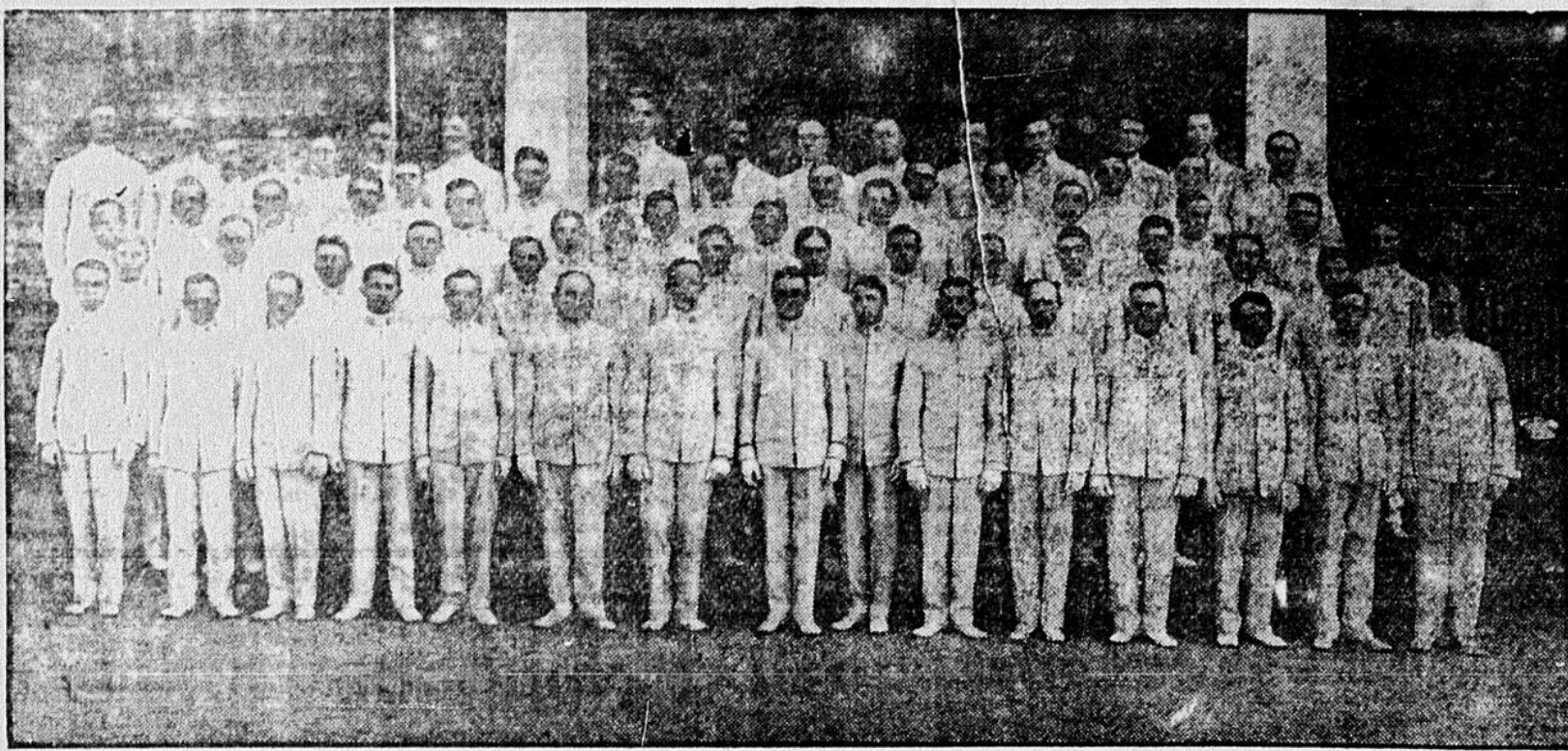
M. G. A. Vandey présidait. Etaient présents: MM. Jos. Picard, A. E. Scott, L. Joseph, G. E. Amyot, Geo. Tanguay, W. H. Wiggs, J. B. Morisset, P. O. Pouliot et T. LeVasseur, secrétaire.

Un certain nombre d'importantes lettres ont été communiquées aux membres. Entre autres, une lettre du secrétaire privé du ministre des Travaux Publics, M. Nicolson, informant le Conseil que l'architecte en chef du Département des Travaux Publics est à préparer les plans et les spécifications concernant la reconstruction de l'édifice de la Douane à Québec.

On donne lecture d'une lettre du ministre des Postes, l'hon. M. Lemieux, disant en réponse à une lettre de ce Conseil concernant le service des mallets océaniques, que le ministre des Postes n'a aucun contrôle sur les compagnies océaniques quant à l'arrivée et au départ de leurs steamers et que, par conséquent, le ministre des Postes ne peut arranger les voyages de ces navires de manière qu'ils n'arrivent pas tous à Québec.

Le secrétaire de la Chambre a reçu instruction de communiquer cette lettre à M. MacPherson, agent de la White Star, Dominion Line à Québec, afin de voir s'il ne pourrait pas prendre les mesures nécessaires pour se rendre aux vœux de la Chambre de Commerce en ce qui concerne le service des mallets océaniques.

Ensuite on amène sur le tapis la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre. Cette question est l'objet d'une longue discussion, et finalement la résolution suivante est adoptée unanimement: "Proposé par M. G. E. Amyot, appuyé par M. W. H. Wiggs, et résolu: Que tout en reconnaissant la nécessité d'une réorganisation de la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant, s'occupe de la question de la nomination d'un représentant de la Chambre de Commerce à la Commission du Havre, comme cette réorganisation ne peut se faire qu'à la prochaine session du Parlement fédéral par l'adoption d'un bill spécial, le Conseil de la Chambre de Commerce, en attendant,



LE CHOEUR DES CHEVALIERS DE COLOMB DE ST-LOUIS, Mo. QUI DONNERA UN CONCERT CE SOIR A L'AUDITORIUM.

L'AGITATION EN ESPAGNE

Les révolutionnaires relèvent la tête pendant que le gouvernement poursuit sa campagne anti-cléricale

Le rappel du marquis de Ojeda de Rome. La lutte s'engage entre le gouvernement et le parti cléricale

Paris, 1.—Il y a un an, à pareille époque, l'émotion grondait à Barcelone, et dans toute la Catalogne. La révolution de juillet 1909, prit même une telle extension au-delà des Pyrénées qu'un certain jour les fauteurs de troubles, les socialistes et les anarchistes, se crurent maîtres de la situation et annoncèrent la chute imminente de la monarchie alphonisiste. Sans le sang-froid et sans l'énergie du cabinet Maura, qui tint tête aux adversaires du gouvernement du roi, Dieu sait ce qui serait arrivé au-delà des Pyrénées.

Coincidence curieuse, au moment où le ministère libéral d'aujourd'hui semble plus préoccupé du danger révolutionnaire que du danger cléricale, au moment où le socialiste Pablo Iglesias, peut faire en plein parlement l'apologie du meurtre politique; au moment où le député Lerroux se glorifie en quelque sorte de sa participation aux troubles de Barcelone, les révolutionnaires relèvent la tête en Catalogne.

Des dépêches arrivant par la frontière française et échappant à la censure signalent une recrudescence d'agitation dans toute la région de Barcelone, et même au-delà de la frontière espagnole. D'un côté, il y a les meneurs socialistes et anarchistes qui veulent relancer le coup de l'année dernière. D'autre part, il y a 10,000 réfugiés espagnols qui ont dû chercher asile dans le sud de la France après leur participation aux troubles de l'an passé et qui réclament l'assistance.

Ainsi que le rapportent ces dépêches, déserteurs et révolutionnaires sont dans une grande misère; des agitateurs les harcellent, les poussent à se former en longs cortèges, à repasser la frontière et à s'ouvrir par la force s'il le faut, un chemin vers Barcelone, si d'ici quelques jours, une pleine amnistie ne leur a pas été accordée par le gouvernement.

A vrai dire, quelques meneurs plus sensés, conseillent aux réfugiés d'envoyer une députation à Madrid, pour demander la pitié de tous, mais jusqu'à présent cet avis ne semble pas prévaloir. Les ministres sont au courant du plan formé par les réfugiés espagnols et des menaces dirigées contre le gouvernement. Aussi les autorités des provinces de Barcelone, et Gérone ont-elles reçu des instructions complètes sur la façon dont la tentative révolutionnaire devrait être éventuellement réprimée.

D'autre part, ajoute-t-on, les socialistes habitant les provinces de Barcelone et de Gérone travaillent d'un façon incessante à organiser une grève générale, qui serait déclarée au cours des prochains jours. En dépit des efforts autorisés, qui sont loin de se laisser intimider par ces menaces, l'agitation gagne chaque jour du terrain. La garnison de Barcelone a été renforcée par des régiments venus de Valence et d'Arragon. Les commandants militaires ont reçu l'ordre d'étouffer tout mouvement révolutionnaire qui viendrait à se produire, sans lui laisser le temps de se propager.

Les républicains, et les radicaux à fonder l'émulation. A Gijón, une grève s'est déjà déclarée. Journalièrement, des rencontres se produisent entre la police et les ouvriers. Autre complication: les patrons, ont menacé de fermer tous leurs établissements et d'arrêter ainsi tout travail dans le port. Dans le district minier de Bilbao les socialistes ont laissé paraître les mauvais desseins qui les animent et les dernières nouvelles reçues dépeignent la situation d'une façon pessimiste.

Tels sont les éléments révolutionnaires qui travaillent en ce moment l'Espagne. Ils sont d'autant plus redoutables qu'au dehors les réfugiés du sud de la France sont en rapport avec les agitateurs du dedans, c'est-à-dire, avec les socialistes et les anarchistes aussi désireux les uns que les autres d'éprouver la force et la valeur de leur nouvelle alliance.

LE GOUVERNEMENT ET LE PARTI CLÉRICALE

Madrid, 1.—L'agitation révolutionnaire, à la nouvelle du rappel du marquis de Ojeda, ambassadeur d'Espagne au Vatican, ce qui constitue la rupture des négociations avec le Saint-Siège, s'est depuis hier fortement accentuée. Le gouvernement et le parti cléricale ont accédé sans hésiter le conflit qui va s'engager entre eux, et la situation, compliquée, par l'intrusion de don Jaime, prétendant au trône, peut, vu l'agitation existante atteindre les graves proportions de celle de l'année dernière. En conséquence, le gouvernement prend des mesures spéciales en prévision de troubles futures, et arrête toute démonstration à son début.

Les cléricaux qui ont assez souvent déjà gagné des batailles similaires en Espagne, ne montrent aucune hésitation à entrer en lice et semblent avoir établi leur but, non pas sur des concessions mineures, ou sur un compromis acceptable, pour le Saint-Siège mais sur la chute du premier ministre Canalejas, et du cabinet par suite de l'annulation du projet actuel de réformes. Le retrait du décret royal autorisant aux organisations catholiques la célébration extérieure de leur culte, qui fournit la cause ostensible du conflit, et de la rupture des relations diplomatiques, ne paraît avoir qu'une importance secondaire. M. Canalejas a cherché à moderniser l'Espagne, et à éliminer complètement l'élément cléricale comme facteur dans le gouvernement du royaume, et de plein de confiance dans l'appui assurable des cortès, qui avaient été élus au mois de mai sur les listes nouvelles de M. Canalejas, ce dernier est fermement décidé à combattre vigoureusement pour la révision du concordat de 1851, la réglementation des ordres religieux, le contrôle du gouvernement sur l'éducation publique, et la reconnaissance de l'absolue liberté de conscience.

L'agitation est grande parmi les catholiques. Des trains spéciaux et des bateaux transportent des milliers de manifestants à Saint-Sébastien, où ils feront des démonstrations, devant le roi Alphonse. Un comité des catholiques des provinces basques a télégraphié aujourd'hui au cardinal

Merry del Val, secrétaire d'Etat du souverain pontife, que tous les catholiques de ces provinces étaient prêts à sacrifier leur vie et leurs biens pour leur religion.

D'un autre côté, des démonstrations en faveur du gouvernement ont eu lieu aujourd'hui à Madrid. Des enfants des écoles publiques ont passé en procession devant la statue de Mendizabal, auteur de la loi anticléricale de 1855.

En réponse au manifeste de don Jaime, M. Canalejas a télégraphié ce qui suit: "Nous ne craignons aucune menace de guerre civile. Le roi et la démocratie d'Espagne sont avec nous."

Dans une déclaration, M. Canalejas dit que le rappel de l'ambassadeur au Vatican, ne constitue pas une rupture diplomatique. Les marquis de Ojeda a été rappelé simplement parce que le gouvernement ne pouvait pas accepter les ordres du Vatican.

Retraite ecclésiastique

PREMIERE RETRAITE

La retraite ecclésiastique est commencée hier; elle est prêchée par le Rév. Père Lord S. J.

Voici la liste des prêtres qui suivent cette première retraite: Les suivants ont leur chambre au Séminaire:

Baillyntyne J., Beaudoin A., Bellet A., Bernier H., Blanchet O., Boulanger L., Bourque C., Boutin F., de D., Brousseau J. O., Brunet U., Bureau A., Caron P. A., Carrier C. E., Coulombe L. J.

D'Anteuil A., Deschênes L. P., Desjardins B., Déziel L. A., Donaldson J., Dumais F., Dupuis F., Foulletant, J. E., Fillon, M.; Fiset, L. N.; Fortier, H.; Fréchet, H.

Gagné L.; Gagnon, J.; Gagnon, L. J.; Gervais J.; Gignac, J.; Giroux, A.; Godbout P. A.; Gosselin, F. X.; Gosselin, J.; Gosselin, L.; Gouin, A. N.; Grenier, L.; Groulx, P.; Guy B. C.; Guy, G.

Hallé, C.; Houde, J. E.; Hudon L. L.

Labé R.; Labrecque, J.; Lafrance A.; Lambert, Z.; Laplante, F. X.; Lefay A.; Lemieux, G.; Lemieux, Gaud.; Lessard, L. N.; Lessard, P.

Maroux, P. A.; Martel, U.; Martin, Ed.; Martin, Ed.; McCrea, C.; Michaud, L.; Morissette, A.; Morissette, F.

O'Farrell, J.; O'Reilly, P.; Ouellet, J. O.

Pagé, Ed.; Pampalon, A.; Page, A.; Pelletier, G. N.; Proulx, J. E. A.; Proulx, N.

Richard, C.; Rochette, E.; Rouleau, J.; Rouleau, J.; Roy, E. L.; Roy, J.; Roy, A.; J. Bte.

Samson, C.; Scott A.; Sirols, M. J.

Talbot, L. A.; Tessier, Turcot, T.; Turcotte, S.

Vallancourt, A.; Vézina A.

A L'ÉCHEVECHE

Les abbés H. Desjardins, René Casgrain, Alph. Beaudet, Emile Dionne, Ad. Beaudet, Emile Lione xvificki, Ad. Michaud, L. L. Paradis, J. A. Feuiltaut, Alf. Lione, J. E. Goudreau, J. T. Lachance, Ph. Desile, Geo. Merville, Jos. Dumais, Eug. Hudon, Gust. Rouillard, Th. Turcotte, Ad. Duval, Léonce Vézina, J. T. Thibodeau, Eug. Pelletier, Ludger Picher, Ar. Lacasse, Arm. Proulx, Théo. Dumais, Ar. Dumais, Emile Paradis, Hector Fillion, Ferd. Massé, Jos. Ferland.

TABAC ROSE QUESNEL A FUMER, DOUX ET NATUREL

100,000 tonnes de pétrole en feu

LE SENTREPOIS DE LA STANDARD OIL COMPANY FLAMMENT A BERGEN POINT (NEW-JERSEY)

New-York, 1.—Samedi, à 5 heures du soir, un incendie a éclaté dans les entrepôts de la Standard Oil Company, à Bergen Point, New-Jersey. Un tonneau de pétrole avait pris feu et bientôt tous les bâtiments occupés par la Standard Oil Company étaient en flammes. Cent mille tonnes brûlaient.

Cependant, les pompiers de Bayonne arrivaient et essayaient en vain de combattre le feu. Constatant l'utilité de leurs efforts, ils s'occupèrent de sauvegarder les immeubles voisins.

Le grand bâtiment de l'American Wire Company et un grand nombre de petites maisons étaient évidemment menacés, car il y avait beaucoup de vent et de grandes quantités de pétrole coulaient en ruisseaux de feu dans les rues environnantes.

A 6 heures, plus de 10,000 personnes étaient rassemblées au bout du Hudson County Speedway, regardant les flammes. On croit que l'incendie durera probablement trois ou quatre jours.

TABAC CARILLON

A Fumer et Chiquer CONSERVEZ LES COUPONS 20-50-0

Les récoltes en France

SONT DANS UN ETAT DESOLANT

Paris, 1.—Des renseignements désolants viennent d'être communiqués à la presse, par la Société des Agriculteurs de France, sur l'état actuel des récoltes.

Dans la plupart des départements français, les pluies fréquentes, accompagnées de basses températures, ont causé d'énormes dommages aux céréales et aux vignes. Les blés ont versé et pourrissent sur place, ce pendant que l'humidité excessive a provoqué le développement des mauvaises herbes.

Certains départements sont plus particulièrement maltraités. Ce sont ceux qui ont été ravagés par les inondations. Là, on s'attend à une récolte absolument désastreuse. La fenaison y est impossible et les pertes de fourrages sont énormes; beaucoup de prairies naturelles sont encore couvertes d'eau.

D'ores et déjà on doit s'attendre à un déficit considérable sur la récolte générale du blé.

La situation de la vigne est presque aussi lamentable. Les gelées de mars, puis les pluies persistantes, ont causé d'irréparables dommages. Les maladies parasitaires ont ensuite fait leur apparition. Si bien qu'à moins d'un retour inespéré et soudain du beau temps et de la chaleur, l'année 1910, l'année de la fameuse comète de Halley, comptera parmi les années les plus mauvaises que les viticulteurs et agriculteurs aient subies depuis trente ans.

Les fruits: abricots, pêches, poires, prunes, ne sont pas en grande abondance, et leur qualité est généralement médiocre.

DETAILS INTERESSANTS

Vente de Spécialités qui sont surtout d'actualité. Pour reposer des longues listes du mois d'août, nous vous donnerons chaque semaine des spécialités dans différentes marchandises, qui devront successivement rencontrer votre approbation mais répondre surtout à vos besoins.

Toile du pays, Trois largeurs en demande: prix 18c pour 14c 20c pour 16c 25c pour 21c

Essuie vaisselles tout fait, grandeur de 27 à 30 pouces, prix 20c pour 15c

Toile pour Essuie-Mains 1 seule ligne qui vous suffira pour la verge 5c

Toile à Nappes, 3 qualités connues: Notre toile de 35c pour 24c " de 40c pour 20c " de 60c pour 40c

Serviettes de Tables, Bonnes serviettes de belle toile damassée. Une ligne de 20 pour cent est offerte à 12c. Une spéciale de \$1.25 la doz. est offerte à 75c la doz.

Bas pour Dames, Bas de fil ajourés assortis de grands et de couleur 35c pour 10c

Parasols, Sur tous les parasols un escompte spécial de 20 p.c.

Ceintures pour Dames, Une occasion particulière dans les ceintures pour dames, belle qualité de 50c offerte à 30c

40 douzaines de Gilets pour messieurs, valant \$1.50 pour 90c

Paletots en Toile, Paletots en toile, la dernière mode pour dames et jeunes filles à choisir le style et le fini que vous voulez, la moitié du prix.

L'ami intime des Dames. Le CORSET qui fait bien, c'est la base de l'élégance. Les quatre lignes indiquées ici sont très recommandables.

Bon corset blanc demi directoire, grandeurs de 18 à 30, 4 jarretières, valeur 90c pour 50c

Toujours 4 jarretières, toujours la dernière mode de corsets blancs qui fait bien, prix 74c

Myrand & Pouliot, 215, ST-JOSEPH, ST-ROCH.

Un complot anarchiste en Italie

L'assassinat de la reine douairière avait été décidé

POUR SAMEDI, JOUR ANNIVERSAIRE DU MEURTRE DU ROI HUMBERT

Milan, 1.—Samedi, dixième anniversaire de l'assassinat du roi Humbert d'Italie, à Monza, on a découvert un complot contre la vie de la reine douairière Marguerite.

L'anarchiste désigné pour exécuter la décision du groupe révolutionnaire s'est livré à la police et, après avoir avoué la part qu'il avait prise au complot, s'est suicidé en prison.

Depuis plusieurs jours, la police avait remarqué une recrudescence d'activité parmi les éléments anarchistes et plusieurs arrestations avaient été opérées.

Les divers groupes constituant le parti anarchiste dans cette ville ont tenu plusieurs réunions dans l'une desquelles il fut décidé que la reine Marguerite serait assassinée le jour anniversaire de la mort de son mari, et le sort désigna celui qui serait chargé d'exécuter ce criminel projet.

La chapelle expiatoire érigée par ordre de la reine sur l'emplacement même du meurtre de son époux, à Monza, a été inaugurée aujourd'hui. Toutes les autorités civiles et militaires étaient présentes et le principal discours a été prononcé par M. Fabri, membre de la chambre des députés.

Rome, 1.—Le dixième anniversaire de l'assassinat du roi Humbert a été commémoré samedi. Le tombeau du monarque au Panthéon était drapé de noir. Une lampe, offerte par les vétérans niémants, a été allumée pour la première fois sur la tombe.

La reine Marguerite est venue de Turin prendre part à la cérémonie. Les ministres et d'autres personnalités officielles étaient présents à la messe

The Universal Metals and Aluminum Solder Co

Bureau au deuxième de l'édifice de la Banque Nationale St-Roch

Se charge de toutes réparations aux pièces d'aluminium: ustensiles de cuisine, mécanisme d'automobiles et le reste par un procédé unique, qui joint le bon marché à l'efficacité. Travail garanti. S'adresser à

M. MAXIME AUDY COIN DES RUES CARON ET RICHARDSON 27-45-1m St-Roch



Allez Visiter le grand magasin de Bijouterie

Emile JACOT

VOUS TROUVEREZ LES PLUS BEAUX CADEAUX DE NOCES.

95, Rue St-Joseph. 114

LES TABLETTES Pap-Sag

ENVOI GRATIS D'UN ECHANTILLON

GUERISSENT LA DYSPÉPSIE

Les Tablettes Pap-Sag sont uniques au monde pour guérir infailliblement la Dyspepsie, les maladies de l'Estomac, Gastrite, Dilatation, Pituite, Indigestion, Enterite.

En vente chez tous les marchands de remèdes ou envoyées sur réception du prix.

50c UNE BOITE: \$2.50 SIX BOITES

ADRESSER:

COMPAGNIE PAP-SAG

MONTREAL

TABAC CHAMPLAIN A FUMER ET A CHIQUR

A LOUER

Le local anciennement occupé par l'imprimerie H. Chassé au No. 4 rue Sault-au-Matlot, un poste d'affaires excellent, à louer à de très bonnes conditions. S'adresser à Mde H. CHASSE, à l'Événement, 30 rue de la Fabrique. Tel. 860.

L'ÉVÉNEMENT

Québec:.....Mardi, 2 Août 1910

MINISTRES OCCUPÉS

La "Vigie" nous donne le menu des opérations ministérielles de nos grands hommes à Ottawa, voulant, dit-elle, "nous faire voir, comme dans un panorama, l'ensemble de l'œuvre à laquelle les membres du gouvernement consacrent leurs efforts individuels."

Attention! voici le panorama qui commence.

studions la "œuvre individuelle" de nos grands hommes.

C'est la "Vigie" qui nous les montre à la lumière de sa lanterne magique.

Nous citons :

10. "L'hon. M. Brodeur doit quitter la capitale dans quelques jours et s'en aller récupérer ses forces dans les Montagnes Rocheuses, à Banff où il séjournera durant un mois."

20. "L'hon. Mackenzie King surveille les développements de la grève et s'efforce de remettre, en attendant que la loi actuelle le permet, l'ordre dans le service des chemins de fer."

30. "Sir Frédéric Borden est naturellement occupé du rapport du général French, et dans une dépêche que publie la "Vigie", nous apprenons que "le sous-ministre de la Milice est d'avis que son ministre, Sir François (1) Borden ne discutera pas publiquement, pour le moment du moins, le rapport du général French sur la milice canadienne." Les efforts individuels de Sir Frédéric se réduisent donc à peu de chose.

40. "L'hon. M. Lemieux est allé rejoindre sa famille à la Malbaie après un séjour de quelques heures à Québec, durant la journée de jeudi."

Mon Dieu, quel effort individuel!

50. "L'hon. M. Murphy a bien sa part (!!) d'inquiétude au siège du gouvernement à la suite du scandale (!) de l'imprimerie Nationale qui est sous son administration et où l'enquête a révélé un état de choses alarmant."

La "Vigie" parle seulement de l'inquiétude mais nullement des "efforts individuels" de l'honorable secrétaire d'Etat. C'est une lacune dans le panorama.

60. "L'hon. M. Fisher est revenu d'un voyage d'Europe au cours duquel il a assisté aux obsèques du roi Édouard VII, à la proclamation du roi Georges V, et à l'exposition de Bruxelles."

"Depuis il consacre ses talents aux choses (!) de son département!"

70. "Sir Richard Cartwright se sert de béquilles pour marcher—ce qui est un effort individuel—et continue d'être—sans effort—l'une des fortes têtes."

ENCORE L'ASSIMILATION

"L'Indépendant," de Fall River, publie une lettre que la comité paroissial de St-Joseph de Biddeford, Maine, vient d'adresser à Mgr Walsh, au sujet des difficultés survenues dans cette paroisse à propos du projet de l'évêque d'acquiescer les propriétés du Bon-Pasteur, à Biddeford. Les Franco-Américains de cette paroisse sont convaincus que Mgr Walsh, en achetant ces propriétés pour la corporation épiscopale de Portland, n'a d'autre but que d'arriver à "irlandiser" nos compatriotes de la paroisse qui, eux, jugent que le plus sûr moyen de conserver leur langue et leur foi, par conséquent, de résister aux tentatives d'assimilation, est de rester maîtres de leurs œuvres paroissiales.

La lutte sur ce point dure depuis assez longtemps et, comme l'on pense, nos compatriotes, jusqu'à présent, n'ont pas gagné grand chose. Mais ils ont décidé de porter leur cause à Rome. C'est leur droit incontestable de catholiques aussi respectueux de l'autorité que convaincus de la justice de leurs revendications. Mgr Walsh n'aime pas, évidemment, que le bruit de ces difficultés parvienne jusqu'au Vatican. Qui sait? Il suffit parfois d'un seul incident pour jeter une clarté parfaite sur une question. Toutes ces choses sont bien tristes à constater et elles conduisent inévitablement à des relations désagréables. Malheur à ceux qui en sont responsables. Il est bon, d'un autre côté, que les Canadiens-français, ceux du moins que la gangrène de l'unification des races n'a pas encore atteints, connaissent les luttes que les Franco-Américains sont obligés de soutenir, quelle dignité ils gardent sous le coup des plus graves menaces. On le verra par la réponse du comité paroissial de Biddeford à Mgr Walsh, que nous donnons ici :

"A Sa Grandeur Mgr Walsh,

"Evêque du diocèse de Portland.

"Monsieur,

"Nous avons entendu la lecture de votre communication officielle, dimanche dernier, avec toute l'attention et le respect qu'elle mérite. Nous ne nous plaignons pas présentement des injures qu'elle renferme à notre adresse et des intentions d'intérêt personnel qu'elle nous prête gratuitement. Nous nous étions précédemment réunis en comité—ce comité a été formé régulièrement pour traiter les affaires paroissiales et vous accepter volontiers ses services, s'il se rendait à tous vos desirs—pour rester dans les voies de la stricte obéissance, en portant aux tribunaux ecclésiastiques supérieurs l'exposé de nos demandes et de nos plaintes. Ces tribunaux supérieurs jugeront de notre cause et aussi de votre communication qui leur sera soumise.

"En attendant, il nous sera bien permis de faire observer à Votre Grandeur qu'elle se méprend en prenant pour une résolution un simple considérant, motivant notre véritable et unique résolution, qui se lit comme suit: "Nous, les sous-signés, paroissiens de St-Joseph, demandons respectueusement à ce que justice nous soit rendue et que les contrats déjà existants conclus par les religieux du Bon Pasteur avec feu Mgr Healy, soient respectés."

"Nous ne doutons nullement, en formulant pareille résolution respectueuse, que nous ne soyons en obéissance à l'Eglise, aucune obéissance n'étant considérée comme schismatique, ni fournissant matière à péché, même véniel. Nous croyons que Votre Grandeur a été mal informée et nous nous croyons suffisamment autorisés par le droit même de l'Eglise, contre votre menace d'excommunication "par les lois de l'Eglise."

"Pourvu que nous nous assemblions en restant dans l'ordre et l'obéissance, pour examiner ce que nous pouvons faire pour sauvegarder nos intérêts religieux et nationaux, nous croyons ne manquer ni au respect ni

à la déférence que nous devons à notre évêque, comme nous ne prétendons pas l'offenser en demandant à l'autorité supérieure de Rome ce que nous croyons notre droit et notre légitime avantage. Personne ne nous pousse à un schisme ni à l'hérésie, et nous avons assez de foi pour voir la sainteté et l'indéfectibilité de l'Eglise, derrière certain mandataire de son autorité sainte, qui se montre peut-être un peu trop menaçant et trop hostile envers des fidèles catholiques qui n'ont pas les torts qu'il leur prête.

"Votre Grandeur nous paraît avoir décidé et jugé sans connaissance suffisante du passé, que nos assemblées futures nous rendront coupables de péché mortel.

"Nos assemblées peuvent ne pas être agréables, elles ne sont pas pour cela un délit. Nous n'y attaquons aucune autorité légitime et nos considérations sont restreintes au seul domaine des contributions faites ou à faire pour le maintien de nos œuvres paroissiales. Vouloir que le convent reste aux Soeurs n'est pas un péché.

"Nous ne nous prétendons pas non plus avoir mérité votre réprimande injurieuse ni vos menaces.

"Pour une raison analogue, nous écarterons le projet d'arbitrage offert par Votre Grandeur, dans la forme déterminée par elle. S'il convient à Votre Grandeur d'exposer sa conduite à un arbitrage, il ne nous convient pas d'y déférer la source très respectable de nos renseignements.

"Quant à l'intention de Votre Grandeur d'acheter la propriété des Soeurs du Bon Pasteur, nous n'avons jamais compris que Votre Grandeur ait acheté elle-même cette propriété pour son propre usage, nous savons qu'elle voulait la faire acheter par la paroisse dont les propriétés sont acquises civilement au nom de l'évêque de Portland ("corporation sole") et dans ce cas la négation de Votre Grandeur contredit ses propres paroles prononcées en chaire à Biddeford: "Votre paroisse devrait posséder son convent."

"Nous savons également quel avantage offrirait aux intentions assimilatrices de Votre Grandeur la propriété du convent, si elle devenait propriété paroissiale.

"Nous croyons avoir suffisamment fait connaître à Votre Grandeur la rectitude de nos intentions et la légitimité de nos procédés, qui n'ont rien de schismatique, et nous protestons à l'autorité sainte, dont Votre Grandeur est dépositaire, de notre entier respect et de notre religieuse obéissance.

"Vos humbles serviteurs,

LES MEMBRES DU COMITE PAROISSIAL."

EST-CE BIEN VRAI ?

Un voyageur digne de foi et qui affirme s'être personnellement enquis de l'exactitude des faits, nous raconte ce qui suit :

"Le vendredi, 15 juillet, j'étais avec onze personnes sur le quai des Escoumins, attendant le bateau qui fait le service entre Rivière-du-Loup, Tadoussac et Escoumins et qui, je crois, reçoit une subvention de plusieurs milliers de piastres pour tenir cette partie de la côte Nord en communication avec la rive sud. Le "Mahone" ne vint que le lendemain, samedi, 24 heures, plus tard. Vous comprenez le désappointement et la déception pour les passagers qui comprenaient des femmes et des enfants, quelques-uns venus de plusieurs milles de distance. J'appris, le lendemain, que le "Mahone" avait été accablé par deux personnages de la Rivière-du-Loup qui étaient allés chercher à la Malbaie M. Rodolphe Lemieux, et je me promis que le public saurait comment les voyageurs sont traités par en bas."

Référant à l'honorable de la Cte Trans-Canada, nous voyons, en effet, que le "Mahone" doit partir des Escoumins tous les mardis et vendredis. Il est à peine croyable que l'on ait trompé ainsi le public de cet endroit, même pour accommoder un personnage aussi considérable que le ministre des Postes. Et pourtant celui qui nous renseigne, un bon libéral, se dit absolument sûr de ce qu'il affirme. La Cte propriétaire du "Mahone" a un organe: le "Touriste"; nous attendrons ses explications.

Excursions au bord de la mer

Le chemin de fer Québec-Central annonce des voyages à bon marché à Old Orchard, Portland et Kennebunkport. Les billets sont bons pour par tir les 8, 9, 10 et 11 août, et pour revenir jusqu'au 3 août pour un simple billet. Il y a des chaises-voitures et chaises-buffets sur chaque train et on ne peut faire un voyage comparable à celui-là, à travers les montagnes blanches. Voyez l'annonce dans une autre colonne.

Distribution de médailles en France

Paris, 3.—Des récompenses consistant surtout en médailles ont été décernées à 5.000 personnes qui se sont distinguées au cours des inondations de février.

Une transaction de millions de dollars

POUR DONNER A L'OUEST DU CANADA DES BONBONS-TRAIS

L'achat d'une grande organisation de Winnipeg par W. J. Mooney, donnera comme résultat de grandes améliorations dans l'industrie de la boulangerie et de confiserie dans tout l'ouest du Dominion.

L'affluence extraordinaire de colons dans le Canada, la demande toujours croissante venant des différents soc-

MONTCALM

ECHO DE L'INAUGURATION DU MONUMENT ELEVE A LA MEMOIRE DU HERO FRANCO-CANADIEN

Extraits du discours de M. Doumergue :

Le télégraphe nous l'a annoncé déjà: on vient d'inaugurer, à Vestric-Candiac, près de Vauver, Gard, non loin de ce château de Candiac où il vit le jour, un monument à la gloire de Montcalm. Ce monument oeuvre du statuaire Léopold Morice, est dû à une souscription faite simultanément en France et au Canada. Un double du monument sera élevé à Québec dans le courant de l'automne.

La cérémonie était présidée par M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique. Le Canada a envoyé une délégation composée de MM. Hector Fabre, commissaire général en France; le sénateur Dandurand; le docteur Dionne, député; Charles Marcl, président de la chambre des communes du Canada; de Celles, conservateur de la bibliothèque du parlement fédéral canadien; Thomas Côté, commissaire adjoint du Canada à l'exposition de Bruxelles.

C'est une fête de l'héroïsme, une fête qui peut être une leçon, car on y évoque la noble figure d'un bon et valeureux Français.

Dans le discours qu'il a prononcé en inaugurant le monument, M. Doumergue a salué en ces termes la délégation canadienne :

"Nous éprouvons une joie très vive d'avoir aujourd'hui au milieu de nous, représentant leurs concitoyens et leur gouvernement, quelques-uns des descendants de ces anciens Français, et pour eux, comme pour nous, cette cérémonie est l'occasion de rappeler des souvenirs émouvants et chers, que n'assombrit aucune tristesse ni aucune amertume. Ils nous apportent en effet la preuve vivante de la vitalité puissante de notre race et nous en révélent, si j'ose dire, des aspects presque inconnus ou un peu oubliés. Par eux, par les Canadiens français, nous apprenons que les rameaux détachés du tronc continuent à pousser dru même dans des sols où leur enracinement et leur croissance semblaient devoir être particulièrement difficile, et si nous étions tentés de nous méconnaître, ils nous feraient souvenir de ce que nous valons par le simple spectacle de ce qu'ils sont."

"De leur côté, ils peuvent voir l'affection que nous leur avons gardée, et cet échange de souvenirs et d'impressions se fait dans des régions si pures et si hautes du cœur et de l'esprit, que la mémoire de Montcalm en reçoit une auréole plus lumineuse et plus belle."

"Sa physionomie historique prend ainsi pour nous tous la valeur d'un symbole. Notre race s'y retrouve, ici comme là-bas, avec ces qualités, sa générosité, son génie propre que rien ne peut altérer et dont les hommes qui se réclament d'elle retrouvent toujours aux heures où il le faut la vive et nette conscience."

Et le ministre a terminé ainsi : "Représentant du gouvernement de la république à cette cérémonie que tant de généreux sentiments, tant de pensées réconfortantes et tant de simplicité aussi font si émouvante, je ne puis oublier que je suis, moi aussi, le compatriote de Montcalm, ni dissimuler qu'il me vient quelque orgueil de la gloire qu'il projette sur le département où je suis né. Mais cet orgueil n'est pas fait de d'un souvenir; il emprunte sa meilleure raison à la certitude que sur le sol et dans le pays qui ont vu naître et Montcalm et le chevalier d'Assas, leurs vertus, leur courage et leur patriotisme ardent ont laissé des racines profondes d'où sortent toujours des jets vigoureux et abondants que la grande patrie, gardienne des idées de progrès, de liberté et de justice, trouverait tout de suite s'il lui fallait un jour soit lutter pour ces idées, soit se défendre elle-même."

"Et je n'en salue qu'avec plus d'admiration et plus de ferveur comme ministre de la république la grande figure qui se dresse devant nous, historienne de tant de gloire, évocatrice de tant d'espoirs."

Les membres de la délégation canadienne ont été reçus par le ministre des Postes, et ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le soir, une réception a été donnée par le ministre des Postes, et les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le lendemain, 16 août, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 17 août, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 18 août, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 19 août, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 20 août, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 21 août, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 22 août, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 23 août, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 24 août, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 25 août, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 26 août, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 27 août, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 28 août, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 29 août, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 30 août, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 31 août, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 1er septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 2 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 3 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 4 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 5 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 6 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 7 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 8 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 9 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 10 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 11 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 12 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 13 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 14 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 15 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 16 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 17 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 18 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 19 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 20 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 21 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 22 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 23 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 24 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 25 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 26 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 27 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 28 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 29 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 30 septembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 1er octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 2 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 3 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 4 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 5 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 6 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 7 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 8 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 9 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 10 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 11 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 12 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 13 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 14 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 15 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 16 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 17 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 18 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 19 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 20 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 21 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 22 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 23 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 24 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 25 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 26 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 27 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 28 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 29 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 30 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 31 octobre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 1er novembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 2 novembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 3 novembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 4 novembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 5 novembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 6 novembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 7 novembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 8 novembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 9 novembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 10 novembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 11 novembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 12 novembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 13 novembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où ils ont dîné.

Le 14 novembre, les membres de la délégation ont été conduits à l'hôtel de la Cte Trans-Canada, où

LE SCANDALE DE L'EMANCIPATION

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La séance d'hier après-midi

LES PRINCIPAUX MEMBRES DE LA LOGE

(Dépêche spéciale)

Montréal, 2.—La reprise de l'enquête sur l'émancipation, commencée hier matin, à l'hôtel de Ville, s'est continuée, hier après-midi et hier soir.

À la séance d'hier après-midi, les honorables Millette et Bourquin ont été entendus. Le Dr Marsil, inspecteur des écoles catholiques, le Dr Adélan de Marigny, Jos. Fortier, J. Bleau.

Le Dr Louis Laberge, médecin de la ville, et l'inspecteur de police Grandchamp, tous deux impliqués dans le scandale, ont été entendus. Le Dr Marsil, inspecteur des écoles catholiques, le Dr Adélan de Marigny, Jos. Fortier, J. Bleau.

Le Dr Marsil, inspecteur des écoles catholiques, le Dr Adélan de Marigny, Jos. Fortier, J. Bleau.

Le Dr Marsil, inspecteur des écoles catholiques, le Dr Adélan de Marigny, Jos. Fortier, J. Bleau.

Le Dr Marsil, inspecteur des écoles catholiques, le Dr Adélan de Marigny, Jos. Fortier, J. Bleau.

Le Dr Marsil, inspecteur des écoles catholiques, le Dr Adélan de Marigny, Jos. Fortier, J. Bleau.

Le Dr Marsil, inspecteur des écoles catholiques, le Dr Adélan de Marigny, Jos. Fortier, J. Bleau.

Le Dr Marsil, inspecteur des écoles catholiques, le Dr Adélan de Marigny, Jos. Fortier, J. Bleau.

Le Dr Marsil, inspecteur des écoles catholiques, le Dr Adélan de Marigny, Jos. Fortier, J. Bleau.

Le Dr Marsil, inspecteur des écoles catholiques, le Dr Adélan de Marigny, Jos. Fortier, J. Bleau.

Le Dr Marsil, inspecteur des écoles catholiques, le Dr Adélan de Marigny, Jos. Fortier, J. Bleau.

Le Dr Marsil, inspecteur des écoles catholiques, le Dr Adélan de Marigny, Jos. Fortier, J. Bleau.

Le Dr Marsil, inspecteur des écoles catholiques, le Dr Adélan de Marigny, Jos. Fortier, J. Bleau.

Le Dr Marsil, inspecteur des écoles catholiques, le Dr Adélan de Marigny, Jos. Fortier, J. Bleau.

Le Dr Marsil, inspecteur des écoles catholiques, le Dr Adélan de Marigny, Jos. Fortier, J. Bleau.

L'Espagne et le St-Siège

LE VATICAN REFUSE DE RAPPELER LE NONCE DE MADRID. — L'OPINION DANS L'ENTOURAGE DU SAINT-PÈRE. — UNE DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE ESPAGNOL

(Dépêche spéciale)

Rome 2.— La note du gouvernement espagnol rappelant le marquis de Ojeda, ambassadeur près du Vatican, a été communiquée aux autorités vaticanes, hier, par le messager de l'ambassadeur au lieu du procureur de l'ambassade selon la coutume diplomatique.

Bien que le Secrétaire papal, Mgr Merry del Val considère cela comme une grave offense, il refuse de rappeler le nonce à Madrid.

Le marquis de Ojeda est parti hier.

Dans l'entourage du Vatican on considère comme très grave la situation non seulement en Espagne, mais au Portugal.

L'entourage immédiat du Saint-Père croit que dans l'un ou l'autre pays, les partis extrêmes, soutenus par des éléments étrangers, vont tenter de renverser les deux monarchies dans le but de constituer, sous une forme républicaine, l'Union de la Péninsule Ibérique.

On considère en outre, au Vatican, que l'Espagne n'est pas seulement influencée en ce moment par les franc-maçons de France, mais que l'influence protestante anglaise qui s'exerce sur le roi Alphonse, par la famille de Battenberg, qui s'est établie à la Cour depuis le mariage du roi, joue un grand rôle dans les événements actuels.

L'esprit du Vatican est que Don Jaime de Bourbon, le prétendant carliste, qui menace de se mettre à la tête d'un mouvement révolutionnaire, réussira à élever le drapeau carliste et à venger le catholicisme.

Le Vatican accuse le premier ministre Canalejas d'avoir prémédité la rupture. Depuis que les négociations ont commencé avec le Saint-Siège au sujet des congrégations religieuses, le premier ministre s'est comporté de la manière suivante à l'égard du Vatican :

«Premièrement : il a émis un décret inconstitutionnel en faveur des croyances non catholiques, violant ainsi le Concordat avec le Saint-Siège ; deuxièmement : il a renouvelé le décret de 1902 contre les congrégations, lequel n'avait jamais été appliqué ; troisièmement : il a préparé le discours du trône qui contenait à l'adresse de l'Eglise des expressions hostiles et menaçantes ; quatrièmement : il prépare en ce moment un projet de loi limitant le nombre des ordres religieux.

Le Vatican dit que l'attitude du premier ministre Canalejas a répondu à ce que le Vatican appelle la « situation critique créée par la rupture des relations diplomatiques avec le saint-siège. A ce propos, le chef du gouvernement a fait la déclaration suivante :

«Au moment où j'assumai la charge du pouvoir j'ouvris des négociations pour la réduction du nombre des ordres religieux. Dans sa réponse, le Vatican offrit moi-même n'avait offert à M. Maura. Nous fûmes très surpris, mais nous continuâmes cependant les pourparlers avec une grande modération.

Désireux d'avancer la solution de la question sans rompre les négociations, nous avons exercé notre droit de souveraineté en publiant des décrets ordonnant aux ordres religieux de demander l'autorisation légale et autorisant les non-catholiques à porter leurs emblèmes en public.

«Le Vatican ayant simplement répondu par une protestation, nous avons déposé un projet de loi interdisant la fondation de congrégations nouvelles avant que la révision du concordat fut acceptée.

«Finalement, le Vatican a demandé la suspension des décrets, comme condition à la continuation des négociations et le gouvernement, malgré son désir d'éviter une rupture, décida de poursuivre la réalisation de son programme par le moyen de décrets et de lois. Le roi a approuvé cette mesure et la situation actuelle ne retardera pas la visite de sa majesté en Angleterre, visite fixée à la semaine prochaine.

Une communication publiée par le gouvernement rejette l'entière responsabilité du conflit sur le saint-siège dont l'attitude, dit la communication, a rendu stériles les propositions conciliantes du gouvernement.

Les journaux libéraux applaudissent avec enthousiasme au rappel de l'ambassadeur, qu'ils regardent comme un acte d'indépendance. Les journaux républicains promettent leur appui et encouragent le gouvernement à poursuivre sa politique.

«L'Univers», organe catholique déclare que les catholiques sont prêts à la lutte. «Le Pape», dit le journal, n'est pas pour l'Espagne un souverain étranger ; il est souverain national et espagnol, dans le domaine temporel, comme le roi ou les cortès.



BIENVENUE

Chevaliers de Colomb

VENEZ AU BAZAR DES OCCASIONS

ON Y ECOULE DES ARTICLES FASHIONABLES A PRIX SENSATIONNELS

Le bazar de occasions est au sous-sol. Nous y avons préparé des séries de bons marchés venant de tous les rayons du magasin. Ces effets sont pour la plupart des soldes, des lignes incomplètes de marchandises ordinaires. Vous y trouverez tous les jours de splendides occasions. Des milliers de dollars de marchandises y ont déjà été écoulées. Tous les matins nous y descendons des bons marchés nouveaux pour remplacer ceux qui ont été achetés la veille. Tout le monde devrait se faire un devoir d'aller faire un tour par là. Cependant toutes les occasions ne sont confondues à cette partie du magasin. La liste suivante suffira à vous le démontrer.

Achat spécial de chemises d'été, pour hommes, nous permettant de vous offrir un bon marché extraordinaire. Ces chemises sont des plus belles, la couleur est de toutes les nuances nouvelles, tous points de 14 à 18, unies ou à plis. Votre choix 60c

Savon de toilette, la Rose, importé de Paris, parfum délicieux, en boîtes de 3 briques, une chance de vous procurer un savon de haute qualité à bon marché, bonne quantité à vendre mercredi, la boîte 20c

Belles bottines et jolis souliers pour hommes, cuir verni, quantité limitée, bonne variété de points, de valeur spéciale aux prix réguliers \$3.50 à \$4.00 la paire, mercredi, la paire . . . \$2.40

Robes de chambre de guingam de Cambrai, plaid et bache, large col à petite ruche, feston au bas, en vente mercredi . . \$1.98

Corsets de beau couill blanc, pour dames, style Directoire, tous points de 18 à 30, 4 jarretières, haut garni de dentelle, achat spécial, voyez-en l'étalage. En vente mercredi tant qu'il y en aura 80c

Grosse quantité de bas de fil de bonne qualité, pour enfants, votre choix de dessins à jours, unis ou broderie fantaisie, tous points de 4 1/2 à 6 1/2, couleur rose, blanche, noire, ciel, etc. Prix régulier 35c, 40c, 45c, la paire 18c

Bottines et souliers en cuir verni et dongola noir, pour dames, derniers genres, la balance d'une ligne spéciale qui devait se vendre de \$2.50 à \$3.00 la paire, bonne variété de points, mercredi, la paire . . . \$1.79

Belle qualité de chapeaux de paille blanche et bleu-marin, canotier, pour enfants, légers, garnis de ruban de satin, de bonne valeur, mercredi . . 10c

Immense quantité de parapluies pour hommes, belle qualité, couverts de mercerette noire, légers, 8 baleines, tige d'acier, jolle poignée carrée garnie d'or ou d'argent . . . \$1.10

Très joli lot de mousseline fantaisie maintenant en vente à un prix réellement sensationnel. Les patrons en sont exquis et la couleur comprend champagne, ciel, rose et noir. La valeur en est de 15c à 25c la verge, mercredi, la verge 9c

Immense quantité de coton blanchi, 35 pouces de large, fini splendide, sans égal pour usage domestique, de valeur rare au prix régulier 10c la verge, en vente mercredi au PRINX SPECIAL, la verge 7 1/2c

Belle qualité de tabliers de linon, pour dames, sans bavette, à volant au bas, bonne variété de points, quantité limitée, mercredi 19c

Très joli lot de corages de linon blanc, pour dames, complète variété de points, devant à belle broderie, dernier genre, manches à beaux remplis, cadeau attrayant pour dames 80c

Grosse quantité de belles serviettes de bain crèmes, rayures rouges et frange, en vente mercredi à un prix très bas. Ces serviettes représentent la meilleure valeur que nous ayons offerte cette saison. Mercredi, la paire 25c

Splendide qualité de coton blanchi, 34 pouces de large, marque célèbre "Bengal", fini doux, très recherché pour usage domestique, ferme et solide, de valeur extra spéciale au prix de mercredi, la verge 7 1/2c

Quantité limitée de costumes de duck blanc pour dames, col châle ou échancré, bonne variété de points, pour écouler mercredi à \$3.98

Rayon des Epiceries

Le rayon des épiceries au 4e étage est certainement le plus considérable de Québec. Ici vous trouverez tout ce que comporte une épicerie et des milliers de familles de Québec y viennent acheter tout ce qu'il leur faut. Les visiteurs sont toujours les bienvenus.

LA COMPAGNIE PAQUET
167 à 173 Rue St-Joseph Division du Détail

Au Paquetorium

Le paquetorium, notre joli théâtre de vues animées peut donner de la place à 200 personnes à la fois. Nous y présentons un programme tous les jours de haute classe de 2 à 5 h. 30 de l'après-midi, tous les jours. Changement complet de programme mercredi. Admission 5c

Bourse de Montréal RAPPORT

fourni par MM. Neuville Belleau et Cie, courtiers, 93 rue St-Pierre, Québec

FERMETURE :

Asbestos Préf., 79 à 77.
Black Lake, 29 1-4 à 25.
C. P. R., 154 1-2.
Cement, 19 à 18 3-8.
Illinois, 90 à 89 1-4.
Cement Préf., 80 à 79 1-2.
Quebec Ry., 39 1-4 à 39.
Soo, 121 à 120 3-4.
Twin City, — 106.
Textile, — 63 1-2.
Crown Reserve, — 266.
Dom. Iron, 57 à 56 7-8.
Dom. Iron Préf., 102 à 101 1-2.
Detroit, 51 à 50 7-8.
Mackay, — 81.
Mont. Street, 229 à 228.
Ogilvie, 127 à 126 3-4.
Rich. & Ont., 81 1-2 à 80 1-2.
Scotia, 83 à 82 3-4.
Toronto, 115 1-8 à 115.

VENTES :

Cement, 10 à 18 1-2.
Cement Préf., 10 à 81 1-2.
Soo, 25 à 121 1-8, 150 à 121.
Dom. Iron, 85 à 56 3-4, 50 à 57, 145 à 56 3-4.
Ogilvie, 100 à 126.
Scotia, 35 à 83, 2 à 83 1-2.
Detroit, 75 à 46 3-4, 25 à 47, 125 à 48, 25 à 48 1-4, 25 à 49, 25 à 49 1-4, 100 à 50 7-8.
Toronto, 25 à 115, 5 à 115 1-2.
Woods, 125 à 127.
Mackay, 15 à 81.
Mont. Power, 2 à 126 1-2, 20 à 126, 75 à 125 1-4, 50 à 25 1-2, 5 à 125 1-4.
Quebec Ry., 125 à 39, 25 à 38 7-8, 100 à 39.
Rich. & Ont., 25 à 80 3-4.
Penman, 40 à 54.

Incendie criminel

UNE MAISON DETRUITE PRES D'OTTAWA

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 2.—La maison de Mde P. Champagne, sur le chemin Chelsea, à un mille de Hull, a été détruite par le feu, hier soir.

Pertes dix mille de dollars.

Un homme d'Ottawa a été arrêté sous prévention d'avoir mis le feu à l'immeuble car il avait déclaré qu'il le brûlerait.

TABAC CARILLON

A Fumer et Chiquer

CONSERVEZ LES COUPONS

VO-50-0

La grève sur le Grand-Tronc

PAS D'ENTENTE ENCORE.— LES NEGOCIATIONS SE CONTINUENT

(Dépêche spéciale)

Montréal, 2.—La situation de la grève du G. T. R. n'a guère changé. Les autorités du G. T. R. prétendent qu'un arrangement est conclu, mais les grévistes nient ce fait. Le ministre du Travail, l'hon. King, est retourné à Ottawa, après avoir eu des entrevues avec les chefs des deux parties.

Les négociations continuent.

LES BRISEURS DE GREVE

Le département d'immigration a donné ordre d'opérer l'arrestation de seize employés de chemins de fer qui sont entrés au Canada par le Grand Tronc, voie de Sarnia, et qui ne sont autre chose que des briseurs de grève entrant au pays sous de faux papiers.

La révolution au Honduras

LA PREMIERE BATAILLE.— 200 HOMMES MIS HORS DE COMBAT.

Nouvelle-Orléans, 1.—La première bataille dans la révolution du Honduras, a eu lieu près de Celbra, et que des deux côtés, une couple de cents hommes ont été mis hors de combat. Le gouvernement a proclamé la loi martiale dans tout le pays, et a fortifié toutes les villes. Des émissaires se bécotaient un peu partout. La divergence d'opinion entre le président Davilla et le général Bonilla a provoqué des conflits dans les rues. Le gouvernement s'empresse d'envoyer des troupes aux endroits les plus menacés.

CHEZ NOS OUVRIERS

Assemblées ce soir

A LA BOURSE DU TRAVAIL

Union Nationale des confiseurs et pâtisseries.
Conseil Central National des Métiers et du Travail.
Union National des charroyeurs de charbon.
Société Bienveillante des Journaliers de navires No. 5.

A BEAUPORT

Union Canadienne des maçons, briquetiers et plâtriers No. 4.

LA FETE DU TRAVAIL CHEZ LES INTERNATIONAUX

Il y aura, ce soir, à la salle Montreuil, une assemblée du comité d'organisation de la Fête du Travail des Unions Internationales de Québec et de la Banlieue.

Tous les membres sont tenus d'être présents.

CHEZ LES NATIONAUX

Ne pas oublier que le Conseil National des Métiers et du Travail se réunira, ce soir, à la Bourse du Travail dans le but de procéder à l'élection de ses officiers et de voter l'organisation de la Fête du Travail.

Vous pouvez créer le commerce de détail le plus considérable de cette ville en annonçant exclusivement dans L'ÉVÉNEMENT.

AUCUN commerce ne peut prospérer en notre ville sans le patronage des lecteurs de L'ÉVÉNEMENT.

L'encouragement de nos lecteurs augmentera rapidement votre commerce.

Les lecteurs de L'ÉVÉNEMENT prennent l'habitude d'acheter les produits qui sont annoncés dans L'ÉVÉNEMENT.

Ils s'aperçoivent de jour en jour que ceux qui annoncent dans leur journal leur rendent un grand service et...

ILS L'APPRECIENT

Dr L.O. GAUTHIER, Ex-chef de Clinique à Paris, France. SPECIALISTE. Maladies des Yeux, Oreilles, Nez et Gorge. 298, RUE ST-FRANÇOIS, QUE. Téléphone 2101.

Voyages en Europe

DEPARTS D'ETE POUR L'ANGLETERRE.

Si l'on en juge par les indications que nous avons eues jusqu'à présent, le trafic pour l'Europe sera très considérable, durant le mois de juillet, août et septembre.

Nous conseillons donc à ceux qui se proposent de faire la traversée, durant ces mois, de venir nous voir immédiatement, afin de faire réserver leurs cabines sans délai.

Conseils précis et tous renseignements fournis avec plaisir. Nous présentons toutes les lignes transatlantiques.

JULES HONE, 50 rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, et 46 rue Dalhousie. 89-15-16-18.

Vous pouvez vous procurer les registres et les photographes Ediso chez C. ROBITAILLE, Tel. 2291 320 rue St-Joseph, Qué

TERRANO! TERRANO!!

Un Plancher à l'Epreuve du Feu, de l'Eau, Sain Durable, et sans Joint

Spécialement recommandé pour Chambres de Bain, Cuisines, Restaurants, Hopitaux, Ecoles, Manufactures, Usines, Ménageries.

Une attention immédiate, prompt, est donnée aux contraires Travail et Matériel Garantie.

BOSSE & BANKS,

Telephone 3033,

39 Rue St-

ETAT DES CULTURES ET DU BETAIL AU CANADA

Rapport pour le mois terminé le 30 juin 1910

Les tableaux 1, 2 et 3 résument les rapports sur l'état des récoltes et du bétail au Canada et dans les différentes provinces pour le mois terminé le 30 juin.

Pour les trois années 1908-1910 l'état des cultures varie de 82-26 pour le blé de printemps, à 91-42 pour le foin et le trèfle. L'état du blé de printemps est cette année représenté par le chiffre 80 et celui de l'orge et des pois, en 1908, par le chiffre 82. L'état du blé d'automne, cette année, est de 85-47, comparé à 77-28 en 1909 et 89 en 1908. L'état de l'avoine en 1910 était de 90 et de 92-81 en 1909 et 89 en 1908. L'état de l'avoine en 1908 était de 90 et de 92-81 en 1909; cette année il est de 86-29. Cette année le chiffre 86-94 représente l'état des pois; l'an dernier il était de 84-40 et l'année précédente de 82. L'état des grains mélangés est à peu près le même étant de 84-53 cette année, contre 86-58 l'an dernier et 84 en 1908. Le foin et le trèfle sont plus beaux cette année que dans les deux dernières années précédentes; leur état est de 91-42, comparé à 79 en 1909 et 87 en 1908. C'est la première année où l'on tient compte de l'état de la luzerne; la moyenne est 88-91. L'état des pâturages est cette année de 89-02 comparé à 89 en 1908 et 87-74 l'an dernier. Toutes les récoltes de l'Ontario sont bonnes, le chiffre le plus haut est 94-29 pour le blé d'automne, et le plus bas 84-79 pour le blé de printemps. Les récoltes de Québec varient entre 74-45 pour les grains mélangés et 102-55 pour le foin et le trèfle. Immédiatement avant les grains mûrs viennent les pois, dont l'état est de 84-42. Dans l'île du Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse, toutes les cultures, d'après les rapports, dépassent le chiffre 90, sauf la luzerne, dont l'état est de 83-33 dans l'île du Prince-Édouard et de 80 et 89, excepté la luzerne qui s'élève à 97. L'état du foin et du trèfle est de 109-68. Vu l'absence de pluies en juin, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta ont partout de faibles moyennes. L'état général des récoltes au Manitoba est l'un au-dessous de la moyenne. Dans presque tous les districts nos correspondants se plaignent de l'absence de pluies. Ils n'ont eu que quelques légères ondées et des vents secs et chauds qui ont absorbé l'humidité et brûlé les récoltes. C'est des environs de Brandon et de Morden que nous viennent les plus mauvais rapports; le meilleur rapport nous vient de Marquette où les récoltes atteignent l'état modèle. Dans la Saskatchewan les récoltes ne semblent pas avoir autant souffert des conditions climatiques qu'elles le font au Manitoba ou l'Alberta, car il est tombé nombre d'ondées locales. Les rapports reçus de Lloydminster, Battleford, Indian Head, et Qu'Appelle sont très favorables; ils placent l'état du blé à 100 et au-dessus. L'état général des récoltes dans la partie de l'Alberta située au sud des townships No 30 est au-dessous de la moyenne à cause de la sécheresse et des vents chauds. Dans le district d'Edmonton, les grains, tout en ayant plus ou moins souffert des mêmes causes, sont en bien meilleur état. Les meilleurs rapports nous viennent du district de Strathcona et ceux des districts d'Arthabaska, Lacombe et de Saddle Lake, sont aussi très favorables. Dans la Colombie-Britannique, toutes les cultures sont bonnes. Les superficies en céréales diverses, sarrasin, lin, blé d'indurée, grain, haricots, pommes de terre, navets, et autres racines, betteraves à sucre, et maïs à fourrage ont été portées cette année à 2,150, 282 acres, ce qui est 279,526 acres de plus qu'en 1908. Mais cette augmentation est complètement due au lin, qui devient de plus en plus populaire parmi les cultivateurs du Nord-Ouest, à cause des hauts prix qu'on offre pour la graine.

Les seuls animaux de ferme dont le nombre ait augmenté depuis 1907, sont les chevaux, tandis que le nombre des moutons, et des porcs a diminué. L'état de tous ces animaux dans le pays entier, dépasse 99.

AGENCE EUROPEENNE

LES COMMANDES de gros exécutées promptement et à des termes faciles pour tout genre de marchandises des îles britanniques et du continent, comprenant:

- Librairie et Papeterie,
- Chaussures et Cuir,
- Produits pharmaceutiques et drogues,
- Porcelaine, Poterie et Verre,
- Cycles, Motores et accessoires,
- Draperie et lingerie, etc., etc.
- Articles de toilette et parfums,
- Ferronnerie, Machines et Métaux,
- Bijouterie, Papiers et Montres,
- Produits de photographie et d'optique,
- Provisions et Huiles,
- etc., etc.

Commission 2 1/2 p. c. à 5 p. c. Escompte de commerce autorisé. Prix spéciaux sur demandes. Boîtes d'échantillons de 10 en montant. Consignation de produits vendus à commission.

WILLIAM WILSON & SONS

(Établis en 1814)
25, Abchurch Lane, London, E.C.
Adresse télégraphique: "Annuaire, London".
Ter août—1 mois.

Dr Rene Plamondon
Médecin des Hôpitaux de Paris et Londres
SPECIALITE: Vices Gonitro-Urinaires et médecine générale.
Avis des docteurs Paul et Lucien, No 1A
TEL. 3082. QUÉBEC

THE LONDON DIRECTORY

(Publié annuellement)
Facilite les communications directes entre toutes les maisons du monde entier et les MARCHANDS ET MANUFACTURIERS anglais dans toutes les lignes de commerce. De plus c'est un guide commercial complet et Londres et sa banlieue, le London Directory contient la liste des

MARCHANDS EXPORTATEURS avec les marchandises qu'ils exportent et les marchés étrangers et coloniaux à qui ils fournissent.

LES LIGNES DE PAQUEBOTS arrangées ainsi que les ports d'où ils partent et les départs prochains.

NOTES DU COMMERCE DES PROVINCES

des principaux manufacturiers, marchands, des provinces et les centres commerciaux de l'Empire-Britannique.

Une copie de l'édition en cours sera adressée franco sur réception d'un mandat de 20 p. c. Les marchands qui cherchent des agences peuvent publier leur carte d'affaires pour £1.00 pour une copie grande annonce £3.

THE LONDON DIRECTORY Co., Ltd.,
25, Abchurch Lane, London, E.C.
Ter août—1 mois.

AVIS

Est par le présent donné que J. A. Ouellet, ci-devant voyageur pour les soussignés n'est plus à notre emploi depuis un mois, et n'est plus autorisé à agir pour nous.

F. BLOUIN,
Crown Rubber Shoe Co.
30-513-3

Fausse préparations pour cheveux

Ne font aucun bien et souvent font tomber les cheveux.

Beaucoup de préparations pour cheveux sont fausses, parce qu'elles sont des irritants pour le cuir chevelu. Elles causent souvent une sécheresse, rendent les cheveux cassants et sans vie. Les fermes assèchent les cuticules des cheveux et leur enlèvent toute la vitalité de leur racine, causant ainsi leur chute. Pour guérir les pellicules la cause doit être détruite. "Détruisez la cause et vous enleverez les effets." Newbro's Herculicide est la seule préparation qui tue le germe des pellicules, permettant ainsi aux cheveux de pousser.

Vendue par les principaux pharmaciens. Envoyez 10 cts en timbres pour un échantillon à The Herculicide Coy, Detroit, Mich.

W. BRUNET & Cie, agents spéciaux pour Québec, 139 rue St-Joseph.

Deux grandeurs: 50 cts et \$1.00.

TABAC ROSE QUESNEL
A FUMER, DOUX ET NATUREL

AVIS PUBLIC

Le dix-huitième jour d'août prochain, 1910, à dix heures et demie du matin au bureau du Notaire soussigné, au numéro 81, rue St-Pierre, Cité de Québec, sera vendue à l'enchère publique l'immeuble suivant savoir:

"Un emplacement situé au coin Sud-Est des rues St-Julien et d'Arigny en la dite Cité de Québec, contenant vingt pieds d'environ de front, sur environ cent pieds de profondeur, borné vers l'ouest par la dite rue d'Arigny, vers l'est par Madame Veuve John Summers, au représentant, joint à un côté vers le Nord, la dite rue St-Julien, et de l'autre côté vers le Sud par le numéro 14253, quatre mille deux cent cinquante deux avec ensemble la maison et autres bâties dessus construites. Lequel emplacement est connu sous le nom de (4253) quatre mille deux cent cinquante trois au plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le quartier Montcalm, de la dite Cité de Québec."

Le dit immeuble fait partie de la communauté de biens qui a existé entre Jean Levesque, corrompu, de la dite Cité de Québec et Dame Delvina Gilbert, son épouse décédée.

Cette vente par licitation est faite en vertu d'un jugement de la Cour Supérieure en date du 29 juillet 1910.

Ce dit immeuble sera vendu en deux parties: un lot vacant de quarante pieds environ et une autre partie sur laquelle sera trouvée construite la maison.

Pour conditions, s'adresser au notaire soussigné.

YVES MONTREUIL, Notaire,
de Gauthier & Montreuil, Notaires,
181, rue St-Pierre,
Bâtisse de l'Assurance Québec,
Chambre 18.

Ter août—15 p.

Quebec Railway Light & Power Company

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la compagnie ci-haut nommée conformément à la section 222 de l'acte des chemins de fer du Canada a déposé au bureau du registraire pour le comté de Québec, les plans, devis et livres de référence, montrant la location proposée d'une ligne commençant à la ligne principale de la Compagnie à ou près de la station de Beauport et courant dans la direction nord-est sur une distance de 3 1/4 milles jusqu'aux terrains du Kent-House, près de la Rivière Montmorency, dans le village de St-Grégoire, dans le comté de Québec; et que c'est l'intention de la compagnie de faire application de l'acte de fer pour obtenir le droit de construire cette ligne.

C. J. PIGOT,
Secrétaire.
4 s.

1-406-2 f.p.s.,

TABAC CHAMPLAIN

A FUMER ET A CHAUSSER

1-348-0.

Comme il allait et venait, il heurtait soudain quelque chose du pied.

Si préoccupé qu'il fut, il fit flamboyer une allumette et ramassa, sur les dalles, une petite flûte.

C'était la flûte de l'Idiot, qui l'avait perdue sans doute en fuyant, lorsque Charlotte était venue à l'auberge.

Machine à luit, il mit la flûte dans sa poche et, ouvrant la porte sans bruit, il se glissa dehors.

Il marcha vite dans la direction du château, se dissimulant toujours autant que possible dans l'ombre projetée sur la route par les murs des propriétés qu'il longeait. Précaution inutile d'ailleurs: tout dormait aux alentours.

La nuit était froide, à présent. La rosée ruisselait des hautes herbes. La lune resplendissante éclairait la paysage d'un blanc singulier, et tout sentait tous les points.

Arrivé devant la grille du château, Lamberger fit un tour à gauche et suivit le mur d'enceinte.

Il passa par la buée et pénétra dans le parc.

Il avait hâte d'arriver, de "faire le coup" de faire avec sa "fortune" qu'il était venu chercher.

Quel guignon! la lune éclairait à cette heure toute la façade du château. Lamberger allait se trouver en plein lumière.

En revanche, il constata avec joie que la fenêtre était ouverte. Par quel hasard? C'était une compensation!

Il gravit les marches du perron. Arrivé là, il s'arrêta derrière la caisse d'un grand oranger. Caché dans l'ombre, il examina la place.

Ce vieil ivrogne de Denis lui avait indiqué, sans s'en douter, la manière de pénétrer dans la chambre.

Il grimpa sur la balustrade du perron, atteignant aisément, en levant les bras, le bas de la grille d'appui de la fenêtre; après quoi, en s'aidant des pieds et des genoux, il se hissa jusqu'à la croisée d'Eveline; tout cela avec une souplesse et une agilité merveilleuses.

Il était dans la chambre où dormait Eveline.

A demi dissimulé derrière l'un des grands rideaux, immobile, retenant sa respiration, il regarda autour de lui.

D'abord, il ne vit rien. Mais peu à peu, ses yeux s'habituaient à l'obscurité; il commença à distinguer vaguement les choses.

Il aperçut, sur la chaise longue, la robe de mariée avec sa voile; et sur une table, le coffre. Ses yeux éblouirent.

Cependant, il n'osait pas sortir de sa cachette. Au moment décisif, il avait peur.

C'était bête comme tout, voilà maintenant qu'il n'avait plus de jambes. Il n'était cependant pas venu là, pour s'en retourner bredouille! Pas de ça, Lisette!

Un rayon de la lune avait pénétré dans la chambre et éclairait obliquement Eveline endormie.

Lamberger regarda la belle jeune fille qui reposait dans une pose gracieuse; les cheveux dénoués, bras nus; rien de plus charmant que ce tableau de vierge endormie.

Une minute le voleur demeura en extase; mais ses yeux furent vite attirés par la splendide coiffe de perles qu'avait essayée Eveline et qu'elle

AUDITORIUM

Mardi Soir, LE 2 AOUT, A 8.30 HEURES

GRAND CONCERT PAR

LE CHOEUR DES CHEVALIERS DE COLOMB DE ST-LOUIS, Mo.

SOUS LA DIRECTION DU Père Léo P. MANZETTI,

ASSISTE D'ARTISTES LOCAUX

Prix: 25c, 50c, 75c, \$1.00; Loges \$1.50.

LE PLAN EST OUVERT A L'AUDITORIUM. 2-487-30 -286-

ECLAIRAGE A BON MARCHÉ AU MOYEN DE NOS LAMPES A GAZOLINE

SANS DANGER NOS SYSTEMES SONT APPROUVES PAR L'ASSOCIATION DES REURS

UN BRULEUR DONNE 100 CHANDELLES AU COUT DE 15 HEURES POUR 3 CENTS ET DEMI

JOS. DE VARENNES, 279, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC.
Automobiles, bicyclettes, poêles à gazoline. Automobiles à louer.

1-348-0.

CHAR OBSERVATOIRE QUEBEC

"Pour Voir Québec"

Les chars partent vis-à-vis le Château Frontenac à 8.30, 10.00, 11.30 A. M.

1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30 et 10.00 P. M.

PRIX: 25 cents ALLER et RETOUR

Quebec Railway, Light & Power Co.

1-348-0.

Comme il allait et venait, il heurtait soudain quelque chose du pied.

Si préoccupé qu'il fut, il fit flamboyer une allumette et ramassa, sur les dalles, une petite flûte.

C'était la flûte de l'Idiot, qui l'avait perdue sans doute en fuyant, lorsque Charlotte était venue à l'auberge.

Machine à luit, il mit la flûte dans sa poche et, ouvrant la porte sans bruit, il se glissa dehors.

Il marcha vite dans la direction du château, se dissimulant toujours autant que possible dans l'ombre projetée sur la route par les murs des propriétés qu'il longeait. Précaution inutile d'ailleurs: tout dormait aux alentours.

La nuit était froide, à présent. La rosée ruisselait des hautes herbes. La lune resplendissante éclairait la paysage d'un blanc singulier, et tout sentait tous les points.

Arrivé devant la grille du château, Lamberger fit un tour à gauche et suivit le mur d'enceinte.

Il passa par la buée et pénétra dans le parc.

Il avait hâte d'arriver, de "faire le coup" de faire avec sa "fortune" qu'il était venu chercher.

Quel guignon! la lune éclairait à cette heure toute la façade du château. Lamberger allait se trouver en plein lumière.

En revanche, il constata avec joie que la fenêtre était ouverte. Par quel hasard? C'était une compensation!

Il gravit les marches du perron. Arrivé là, il s'arrêta derrière la caisse d'un grand oranger. Caché dans l'ombre, il examina la place.

Ce vieil ivrogne de Denis lui avait indiqué, sans s'en douter, la manière de pénétrer dans la chambre.

Il grimpa sur la balustrade du perron, atteignant aisément, en levant les bras, le bas de la grille d'appui de la fenêtre; après quoi, en s'aidant des pieds et des genoux, il se hissa jusqu'à la croisée d'Eveline; tout cela avec une souplesse et une agilité merveilleuses.

Il était dans la chambre où dormait Eveline.

A demi dissimulé derrière l'un des grands rideaux, immobile, retenant sa respiration, il regarda autour de lui.

D'abord, il ne vit rien. Mais peu à peu, ses yeux s'habituaient à l'obscurité; il commença à distinguer vaguement les choses.

Il aperçut, sur la chaise longue, la robe de mariée avec sa voile; et sur une table, le coffre. Ses yeux éblouirent.

Cependant, il n'osait pas sortir de sa cachette. Au moment décisif, il avait peur.

C'était bête comme tout, voilà maintenant qu'il n'avait plus de jambes. Il n'était cependant pas venu là, pour s'en retourner bredouille! Pas de ça, Lisette!

Un rayon de la lune avait pénétré dans la chambre et éclairait obliquement Eveline endormie.

Lamberger regarda la belle jeune fille qui reposait dans une pose gracieuse; les cheveux dénoués, bras nus; rien de plus charmant que ce tableau de vierge endormie.

Une minute le voleur demeura en extase; mais ses yeux furent vite attirés par la splendide coiffe de perles qu'avait essayée Eveline et qu'elle

Les GRANDS MAGASINS de Québec-Centre

Faguy, Lépinay & Frère

BIENVENUE AUX

CHEVALIERS DE COLOMB

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

150 Adm

3 JOURS 3 JOURS

GRANDES COURSES AU GALOP

QUEBEC JOCKEY CLUB

TERRAINS DE L'EXPOSITION

4-5 et 6 - AOUT - 4-5 et 6

6 COURSES DU PLUS TOUTS LES JOURS

150 - CH VAUX D RAC - 150

Admission y compris entrée à l'estrade 50c

Chronique du Sport

LA CROSSE

IRN WALL ECRASE A TONTO

nto. 1er août. — Les Toronto atiquement déclassé le Cornette après-midi dans une ren-de la N. L. U. La joute ne a des plus intéressantes vu ité des clubs. Le score st de 14 à 3 et n'eut été la lance de Atton en voyant ses alres aussi déclassés, les boys "factory town" n'aurait pu mpter un seul point.

U. Q. A. A. C. CETTE APRES-MIDI Le Shamrock senior et le National Québec en viendront aux prises après-midi. Il y a pour l'équité irlandaise l'ambition bien légitime de ne pas se laisser vaincre par une équipe intermédiaire et pour l'écrit, celle de faire baisser pavillon à des joueurs seniors. Il sera assurément intéressant de voir ces deux équipes aux prises. Le résultat pourrait en surprendre plusieurs car l'équipe québécoise est la plus forte que nous ayons depuis longtemps. Tous les eurs sont en excellente forme et as très dispos. L'équipe irlandaise s'alignera cette après-midi se la même qui a vaincu le Tecumseh samedi dernier comme les amateurs peuvent le voir, la joute ne onnera pas d'intérêt et chaque érie travaille à assurer la victo-

LES COURSES

GRAND EVENEMENT A QUEBEC

Les courses organisées par le Québec Jockey Club et qui commenceront jeudi prochain à Québec seront les plus grands événements de saison.

Sous les organisateurs et les manœuvres coursiers que les amateurs québécois auront l'avantage d'admirer jeudi, vendredi et samedi pro-

chain sont arrivés à Québec hier. Comme nous l'avons déjà dit, plus de 100 chevaux de course sont déjà arrivés à Québec et attendent le jour de la rencontre.

Les organisateurs ont trouvé le piste du terrain de l'exposition excellente. Les courses seront contestées et les bourses disputées avec ardeur.

Il y aura six courses ou plus chaque jour, commençant à 2 h. 30. Les courses auront lieu beau ou mauvais temps et sous tous les rapports les amateurs peuvent être assurés qu'il leur sera servi un véritable régal.

BASE-BALL

LES JOUTES D'HIER
LIGUE DE L'EST

A Montréal : Providence, 0
A Rochester : Jersey City, 2.
A Buffalo : Buffalo, 1.
A Toronto : 1ère joute—Toronto, 10; Baltimore, 3.
2ème joute—Toronto, 4; Baltimore, 9.

LIGUE NATIONALE

A Brooklyn : Brooklyn, 5; Philadelphie, 8, 11 reprises.
A New-York : New-York, 4; Boston, 0.

LIGUE AMERICAINE

A Chicago : Chicago, 6; Philadelphie, 1.
A St-Louis : Washington, 4; St-Louis, 5.
A Détroit : Boston, 6; Détroit, 1.
A Cleveland : New-York, 4; Cleveland, 2.

BATT-BALL

Demain, sur les terrains des Co-

ve Fields, à l'ombre des murs de la fabrique de fusils Ross, aura lieu une intéressante joute de batt-ball entre les équipes du "Soleil" et de "L'Événement". Ces derniers qui possèdent le titre de championnat se proposent bien de défendre leurs couleurs avec toute l'énergie et l'habileté qui leur a valu leur réputation.

D'un autre côté, les athlètes du "Soleil" prétendent qu'étant fils du plus brillant des astres, le championnat leur appartient.

Faudra voir !

La joute commencera à 5 heures demain pour se terminer à 7 heures.

Nouvelles de Lévis

SEANCE DU CONSEIL DE VILLE.
—LE PROLONGEMENT DE LA RUE EDEN.—LES LOCATAIRES ET LA TAXE D'EAU.—LA QUESTION D'UN FILTRE. LA DEMISSION DU SERGENT COUILLARD.—NOTES DIVERSES.

Il y a eu séance du Conseil de ville de Lévis hier soir, sous la présidence de M. le maire Alp. Bernier. MM. les échevins Paquet, Alain, Lemieux, Ferland, Carrier, Turgeon et Ringue, y assistaient.

Après l'expédition de maintes affaires de routine, le Conseil s'est ajourné à lundi 15 août courant.

M. Ernest Caron, gérant de la Canadian General and Shoe Machinery Co., offre à la ville d'installer sur le quai de la corporation, ou accosté la "Préfontaine" la puissante grue qu'on voit actuellement sur le quai McKenzie. Cette grue serait d'un grand avantage pour cette compagnie et pour le public. Référé au comité des marchés et terrains.

—A propos de l'ébouli qui s'est produit ces jours derniers, on a arrêté de la Caisse d'Économie, le surintendant de la voirie, M. Gosselin fait rapport au Conseil qu'il a examiné toute la partie de la falaise à cet endroit.

Plusieurs grosses roches sont à la veille de se détacher du cap, et M. Gosselin croit que les propriétaires au pied du cap, devraient faire enlever ces roches avant qu'elles ne causent des accidents.

—Une requête signée par un grand nombre de contribuables, demandant le prolongement de la rue Eden, vers l'est. Le comité de la voirie fera une étude de cette requête.

—Un rapport du surintendant de la voirie, démontrant que le trottoir en béton que l'on vient de construire sur l'avenue Laurier coûte \$553.00.

—Sur recommandation du comité des marchés, il est décidé de vendre à MM. Shalenks, entrepreneurs menuisiers, la bâtisse et tout le terrain appartenant à la ville, rue Chabot, au prix de \$1,600.

—Sur recommandation du comité d'Aqueduc, il est résolu d'amender le règlement de l'aqueduc de manière à ce que les locataires soient tenus responsables du paiement de la taxe du système d'aqueduc et d'égouts, comme les propriétaires.

—A la prochaine séance, M. l'échevin Paquet proposera l'achat d'un filtre pour l'aqueduc.

—Les deux rôles d'évaluation que l'on vient de terminer ont été déposés sur la table du Conseil.

—Hier midi, à la séance du conseil de la Chambre de Commerce, le président M. C. Auger a été reçu représentant de cette chambre à la Commission du Havre.

Depuis la fondation de la Chambre de Commerce, en 1873, les intérêts de la rive sud ont eu quatre représentants dans la Commission du Havre : M. J. H. Simmonds, M. Julien Chabot, feu M. Etienne Dussault, et M. S. Cléophas Auger.

—Le sergent Couillard de la force de police municipale, vient de démissionner et a été remplacé par M. Cantin, de Hadlow.

POUR DEVENIR ACHETEUR

Certains marchands semblent croire qu'un bon achat consiste à obtenir des marchandises à bas prix. Il est vrai que c'est la une des caractéristiques d'un bon achat ; mais il arrive parfois que ce fait d'acheter à bas prix conduit à la faillite et donne lieu à bien des regrets.

La première chose et la plus importante à considérer, quand on achète des marchandises, est leur qualité ou une particularité qui les rendent utiles ou désirables. Choisissez des marchandises qui se vendent facilement, et qui, une fois vendues, procurent un bon profit. Puis, cette partie de l'achat étant réglée, occupez-vous des prix et obtenez les meilleurs qu'il soit possible.

Une des qualifications absolument nécessaires d'un bon acheteur consiste à pouvoir juger si le prix demandé pour une marchandise est correct. C'est une des premières choses avec lesquelles devrait se familiariser un homme qui aspire à devenir acheteur.

La comparaison est le moyen le plus sûr et le plus rapide à employer pour se familiariser avec les prix courants. Ayant pris l'habitude de comparer les prix, faites des recherches et procurez-vous tous les renseignements que vous pourrez auprès de tous les voyageurs avec qui vous venez en contact.

Comparez leurs prix à ceux d'autres maisons, en ayant toujours soin de remarquer la qualité des marchandises comparées, de manière à être mieux informé sur la qualité ainsi que sur les prix des marchandises.

Si un homme achète des marchandises simplement parce qu'elles sont à bon marché, il pourra bientôt s'apercevoir qu'il a en mains un article invendable. On a connu des marchands qui encombraient leur magasin d'un lot d'articles dont ils pouvaient à peine se débarrasser en les donnant, simplement parce qu'ils ne s'étaient occupés que de les obtenir au prix du gros. Ils ont toujours découvert leur erreur quand il était trop

tard pour sauver leur argent ou éviter un dommage à leur commerce. Naturellement, il est très important de savoir quand il faut acheter et quelle quantité acheter ; mais on peut s'en rendre compte facilement en observant avec soin la demande générale qui est d'habitude gouvernée par la raison, la localité et le genre de clientèle. On devrait toujours étudier ces choses avec soin.

"Le Prix Courant"

LA COOPERATION

On entend souvent un marchand dire : "Il est bien difficile d'obtenir de mes employés une bonne coopération." Cela a surtout lieu dans les villes de moyenne importance. Dans la majorité de ces villes, on entend aussi les commis de magasin parler du peu d'attention que le marchand leur accorde.

Dans la plupart des cas, cela vient de ce que le marchand donne trop d'attention aux détails, au lieu de s'occuper des résultats généraux et de laisser le soin des détails aux divers commis compétents et tout prêts à s'en charger. Si certains marchands voulaient se conformer davantage à ce principe, les commis se rendraient compte de la responsabilité qui leur incombe, donneraient un service plus efficace et permettraient au marchand de mettre ses affaires sur un pied systématique, comme le font les marchands des grandes villes. Il n'est pas douteux qu'un tel système donnerait de bons résultats.

L'auteur de cet article connaît des marchands de petites villes, qui ont adopté ce plan ; il est bon de visiter de telles places, car tout y est réglé comme par un mouvement d'horlogerie et on y entend rarement une plainte, parce que chaque homme a une certaine responsabilité, sent qu'il est comme un anneau d'une grande chaîne et met son orgueil à ne pas briser celle-ci.

Trop de marchands essaient de s'occuper des achats, de la publicité et de tous les détails de leur commerce. Le soir arrivé ils ont dépensé toute leur énergie pour rien et constatent qu'ils ont accompli très peu de chose. Le marchand est dans un état de nervosité et la moindre plainte, de quelque part qu'elle vienne, le s'irrite, s'en prend à quelqu'un et tout son personnel se trouve dans un état d'esprit désagréable.

M. le Marchand, si vous voulez adopter un système et montrer plus de confiance en vos employés en assignant à chacun sa part dans la bonne conduite de vos affaires, veillez à ce que chaque commis s'acquitte bien des devoirs qui lui incombent. Vous verrez que c'est un grand stimulant ; tout votre personnel sera animé de si bons sentiments que les clients s'en apercevront bientôt et viendront à votre magasin. Vos rivaux auront de la difficulté à vous les enlever, quels que soient les moyens et les méthodes qu'ils emploient pour arriver à leurs fins.

Le Prix Courant.

La fièvre jaune

PLUSIEURS CAS A BORD D'UN STEAMER ARRIVANT AU HAVRE.

(Dépêche spéciale)

Paris, 2.—On annonce que le steamer "Augustine" de la ligne Booth, a plusieurs cas de fièvre jaune à son bord.

Le paquebot n'a pu faire escale à Cherbourg, hier et il est en ce moment en route pour le Havre où il sera mis en quarantaine.

Nouvelles du Golfe

SERVICE DES SIGNAUX

Québec, 2 août, 10 heures, a. m. Cap Salmon.—Vent sud-ouest. Montant à 7.30 heures, a. m., Maud.

Pointe-au-Père.—Vent d'ouest. Montant, hier, à 11 heures, p. m., Mennon; à 11.25 heures, p. m., Crown of Aragon.

Petit Métis.—Vent sud-ouest. Montant à 7 heures, a. m., Manchester Shipper; à 8.15 heures, a. m., Fremona.

Matane.—Vent sud. Montant à 8.15 heures, a. m., Devona.

Cap Chat.—Vent d'ouest. Montant hier à 8 heures, p. m., Lady of Guise.

Pointe à la Renommée.—Descendant, hier, à 6.30 heures, p. m., Zaan-dyk; à 11 heures, p. m., Cornishman.

Pointe Platte.—Vent d'ouest. Montant à 1 heure, a. m., Domilion; à 8 heures, a. m., Fornebo. Descendant à 4.30 heures, a. m., Fritzoe. Descendant, hier, à 1.30 heure, p. m., Canada Cape.

Belle-Ile.—Vent d'ouest. Descendant à 7.30 heures, a. m., Stellan. Montant, hier, à 8 heures, p. m., Cornishman.

Pointe-au-Père.—Montant à 9 heures, a. m., Manchester Shipper.

TABAC CARILLON

A Fumer et Chiquer
CONSERVEZ LES COUPONS

27-40-0

La liste de souscription s'est ouverte le 28 juillet 1910, et sera close avant le 8 août 1910

A 95 et Intérêt Accru, avec un Bonus de 40 p. c. en Actions Bonus

The Dominion of Canada Trust Corporation, Montréal

Offre pour le Compte des Assureurs

\$555,000 d'Obligations à 5 p. c. Consolidées sur l'ère Hypothèque

DE LA

City Central Real Estate Company LIMITED

(Incorporée suivant les lois de la Puissance du Canada)

DIRECTEURS :

J.-N. GREENSHIELDS, C. R. Président.
Président de la Black Lake Consolidated Asbestos Co.
Directeur du Québec Railway Light, Heat & Power Co.
R. FORGET, M. P.
Président du Québec Railway Light, Heat & Power Co.
Président de la Richelieu & Ontario Navigation Co.
W. PIKE.
Président de la Phoenix Bridge & Iron Works Co. Limited.
Directeur de la Lake of the Woods Milling Co.
H.-A. LOVETT, C. R.
Directeur de la Porto Rico Railway Co.
Directeur de la Pacific Coast Coalfields Co.

H.-W. BEAULIER, Directeur Gérant
Gérant de la Montreal and St-Lambert Terminal Development Co.

CAPITAL-ACTIONS

Autorisé \$1,000,000.

Emis et entièrement payé \$850,000

OBLIGATIONS

AUTORISE, \$1,000,000.

EMIS, \$850,000

Obligations de la dénomination de \$500 et \$100 datées du 1er juillet 1910 et dues le 1er juillet 1920. L'intérêt à 5 p. c. par an est payable au pair à la Dominion of Canada Trust Corporation, 69 rue Notre-Dame-Ouest, Montréal.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION.

Les listes de souscription se sont ouvertes le 28 juillet et seront closes le 8 août. Les paiements peuvent se faire en entier ou par versements comme ci-dessous :

10 p. c. sur application.

15 p. c. à la répartition.

25 p. c. 30 jours après la répartition.

50 p. c. 60 jours après la répartition.

20 p. c. 90 jours après la répartition.

Les dites pourcentages seront calculées sur la valeur au pair des dites obligations. On se réserve le droit de n'allouer que telles ou telles souscriptions et pour tels montants qui peuvent être approuvés, et de clore la liste de souscription sans autre avis.

La City Central Real Estate Company Limited, possède 12,800 pieds carrés de la propriété si bien connue de Carley, Dame, à l'ouest 4,400 pieds carrés de la propriété Carverhill qui est contiguë. Faisant face aux deux rues, St-Jacques et Notre-Dame, en plein cœur de la ville, ce qui en fait une des propriétés de la plus haute valeur à Montréal, l'une qui n'a pas son pareil comme position et dimension.

On est en train de remettre la bâtisse entièrement à neuf. Le rez-de-chaussée servira pour un restaurant de première classe, avec magasins sur la façade de la rue St-Jacques, et les autres planchers seront divisés pour un hôtel commercial de premier ordre.

Un bail de dix ans de toute la bâtisse a déjà été signé par les propriétaires du principal restaurant de Montréal, Freeman's Limited, qui en prendra possession aussitôt que les modifications seront exécutées. A part du paiement de toutes les taxes et obligations, ils paieront à la City Central Real Estate Co. Limited, un loyer annuel de \$24,000, et pour les déboursés que la compagnie fera pour réparer l'édifice ils donneront à la compagnie \$120,000 d'actions libérées de Freeman's Limited.

Ce loyer avec les dividendes sur les valeurs Freeman's pourra, comme indiqué par le prospectus, permettre à la compagnie de payer l'intérêt sur les obligations, et d'après un estimé consciencieux, 4 pour cent sur le capital-téon. Le pouvoir de revenu de la compagnie est pour ainsi dire fixé pour dix ans et double presque les dépenses fixes, et pendant ce temps-là la valeur de la propriété et des loyers aura considérablement augmenté.

C'est un des plus attrayants placements immobiliers qui ait jamais été offert. L'intérêt des obligations et le dividende sur le bon du stock, rapporteront sur un estimé raisonnable, près de 7 p. c. du placement, et la valeur du stock qui possède l'équité de la propriété augmentera certainement et d'une manière très substantielle.

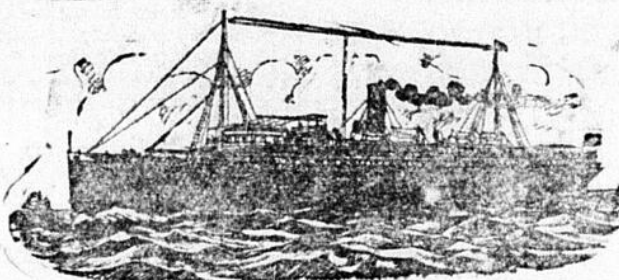
Renseignements complets donnés dans le prospectus. Les demandes de prospectus, ou les applications pour obligations (qui doivent être accompagnées d'un montant égal à 10 p. c. de leur valeur au pair) doivent être adressées à :

LA BANQUE MORGAN & MONTGOMERY BROKERAGE CO., de Québec, 98 rue St-Pierre, Québec

ou RODOLPHE FORGET, membre de la Bourse de Montréal, 83 Notre-Dame Ouest Montréal.

ou M. GREENSHIELDS & Co., membres de la Bourse de Montréal, 16 rue St-Sacrement, Montréal.

POUR LE PROSPECTUS, TELEPHONEZ, TELEGRAPHIEZ, ECRIVEZ OU ALLEZ A N'IMPORTE QUELLE DES ADRESSES CI-DESSUS.



NOUVELLES MARITIMES

LIGNE ALLAN

Le Grampian, capitaine Johnston, ayant débarqué ses passagers et sa cargaison, est parti pour Montréal hier matin.

—Le Hesperian, capitaine Main, venant de Québec, est arrivé à Glasgow samedi dernier.

—Le Montrose, capitaine Kendall, ayant débarqué ses passagers, est parti en route pour Montréal, hier matin.

QUEBEC STEAMSHIP Co.
Le Guiana est arrivé à St-Thomas, W. I., venant de New-York, dimanche dernier.

—Le Trinidad est arrivé à Halifax à 8 a. m. hier et est reparti en route pour Québec à 6 p. m.

—Le Cascapédia, parti du Brise-Lame en route pour les Provinces Maritimes ce midi.

LIGNE DONALDSON

Le Lakonia, capitaine McKelvie

venant de Glasgow est passé à la Pointe au Père à midi hier. Du dans notre port ce matin.

LIGNE DOMINION

Le Welshman, capitaine Howell venant de Bristol, avec cargaison est arrivé dans notre port hier après-midi.

LIGNE NATIONALE

Le Natashquan, capitaine Boucher venant de la Pointe aux Esquimaux avec passagers et cargaison générale est arrivé dans notre port hier après-midi.

NOTES

L'Italia, capitaine Calveat, venant des Indes Occidentales, est arrivé dans notre port hier matin.

—Le Kronprinz Olav, de Montréal pour Sydney et Menorah, de Montréal pour les Indes sont passés ici hier.

Conclave Triennial

DES Chevaliers Templiers

Chicago, Ill.

8 et 13 AOUT

Pour partir les 3, 4, 5, 6 et 7 août. Pour revenir jusqu'au 16 août 1910

Pour plus amples informations, adressez-vous au No 10 rue Ste-Anne ou 18 rue Dalhousie. Téléphones 73 ou 567.

GEO. H. STOTT, C. P. et T. A.

PARC MONTMORENCY

CETTE SEMAINE
5 — SUGIMOTOS — 5
Les SUGIMOTOS MESSER
Ressort de culture
SCOTTIE P. TOBAN
Le Japonais
PAULET
Baryton d'Opéra Français
Suivre la Foule ! 30 j-87-6
Matinées 3.30 hrs. Soirées 8.30.

PARC MONTMORENCY

CETTE SEMAINE
5 — SUGIMOTOS — 5
Les SUGIMOTOS MESSER
Ressort de culture
SCOTTIE P. TOBAN
Le Japonais
PAULET
Baryton d'Opéra Français
Suivre la Foule ! 30 j-87-6
Matinées 3.30 hrs. Soirées 8.30.

PARC MONTMORENCY

CETTE SEMAINE
5 — SUGIMOTOS — 5
Les SUGIMOTOS MESSER
Ressort de culture
SCOTTIE P. TOBAN
Le Japonais
PAULET
Baryton d'Opéra Français
Suivre la Foule ! 30 j-87-6
Matinées 3.30 hrs. Soirées 8.30.

PARC MONTMORENCY

CETTE SEMAINE
5 — SUGIMOTOS — 5
Les SUGIMOTOS MESSER
Ressort de culture
SCOTTIE P. TOBAN
Le Japonais
PAULET
Baryton d'Opéra Français
Suivre la Foule ! 30 j-87-6
Matinées 3.30 hrs. Soirées 8.30.

PARC MONTMORENCY

CETTE SEMAINE
5 — SUGIMOTOS — 5
Les SUGIMOTOS MESSER
Ressort de culture
SCOTTIE P. TOBAN
Le Japonais
PAULET
Baryton d'Opéra Français
Suivre la Foule ! 30 j-87-6
Matinées 3.30 hrs. Soirées 8.30.

PARC MONTMORENCY

CETTE SEMAINE
5 — SUGIMOTOS — 5
Les SUGIMOTOS MESSER
Ressort de culture
SCOTTIE P. TOBAN
Le Japonais
PAULET
Baryton d'Opéra Français
Suivre la Foule ! 30 j-87-6
Matinées 3.30 hrs. Soirées 8.30.

PARC MONTMORENCY

CETTE SEMAINE
5 — SUGIMOTOS — 5
Les SUGIMOTOS MESSER
Ressort de culture
SCOTTIE P. TOBAN
Le Japonais
PAULET
Baryton d'Opéra Français
Suivre la Foule ! 30 j-87-6
Matinées 3.30 hrs. Soirées 8.30.

PARC MONTMORENCY

CETTE SEMAINE
5 — SUGIMOTOS — 5
Les SUGIMOTOS MESSER
Ressort de culture
SCOTTIE P. TOBAN
Le Japonais
PAULET
Baryton d'Opéra Français
Suivre la Foule ! 30 j-87-6
Matinées 3.30 hrs. Soirées 8.30.

BROWNIE



Votre petit garçon veut avoir un

BROWNIE

Procurez-le lui aujourd'hui et laissez-le photographier les délices de ses vacances.

LES BROWNIES SONT SIMPLES, PAS CHÈRES ET FONT DE LA BONNE PHOTOGRAPHIE.

DES DE CHAMBRE NOIRE POUR AUCUNE PARTIE DU TRAVAIL

BROWNIES, \$1.00 à \$12.00.

Le Catalogue des Brownies gratis chez tous les marchands de Kodak.

CANADIAN KODAK CO., LTD.

BUREAU ET MANUFACTURES
582-592, rue King Ouest, Toronto, Can.

La Température



Vent léger, temps beau et chaud aujourd'hui et mercredi, averses en quelques localités.

La puissance de l'Eglise catholique

Une déclaration d'un ministre protestant de Londres.

(Dépêche spéciale)

Londres. — A une séance de la convention de la Réforme Union, à Manchester, hier, le révérend F. E. Bell, ministre de l'Eglise catholique romaine, a déclaré qu'il croyait fermement que l'Eglise catholique romaine était un agent vital d'unification de la chrétienté.

Aucune autre église, dit-il, possède le système, la fortune, les traditions et l'habileté pour grouper et unir toutes les forces de l'Eglise chrétienne. Il ajoute que si cette puissance n'était dirigée de façon à répondre aux besoins de l'humanité, le règne du Christ arriverait au cours de la présente génération.

La déclaration fut reçue en silence.

Mort de M. l'abbé Onésime Hébert

(Dépêche spéciale)

Montréal. — L'abbé Onésime Hébert, de St-Sulpice, est mort à midi et demi, après deux jours de maladie. Il succombe à une maladie de cœur.

Le scandale de l'émancipation

(Dépêche spéciale)

Montréal. — L'enquête de l'émancipation est chose terminée. Il n'y a plus de séance ce matin la commission ayant jugé inutile d'en tendre d'autres témoins.

Le jugement sera rendu mercredi de la semaine prochaine, alors que le rapport sera fait au conseil.

Explosion de gazoline

A LA BOUTIQUE BARBEAU, RUE STE-MARGUERITE.

M. Adélard Barbeau, mécanicien, fils de M. l'évêque Barbeau, a été assez sérieusement brûlé aux bras et à la figure par une explosion de gazoline qui s'est produite vers 11 h. 15 dans sa boutique rue Ste-Marguerite. Un tuyau dans lequel il y avait une certaine quantité de gazoline ayant été trop approché d'un feu, a éclaté. M. Barbeau a été conduit à sa résidence où un médecin lui a donné des soins. On espère que ses brûlures n'auront pas de suite graves.

Ce soir, à l'Auditorium

Grand concert par le chœur des Chevaliers de Colomb de St-Louis, Mo.

Les amateurs de musique, de même que tous les Chevaliers à Québec pour la Convention, ne doivent pas manquer d'aller entendre le concert qui sera donné, ce soir, par le fameux Chœur de St-Louis, Missouri, sous la direction du Père Léo P. Manzetti. Ce concert est considéré comme l'une des principales attractions qui auront lieu à Québec pendant la Convention. Le concert commencera à 8 h. 30 heures. Les billets sont en vente au bureau de l'Auditorium.

BEAU VOYAGE A LA MALBAIE

Dimanche, le 6 août, aura lieu par l'Intercolonial, un voyage spécial à la Rivière Outou ou le vapeur Champlain attendra les voyageurs pour les transporter à la Malbaie. Le départ aura lieu samedi soir à 11 h. et le prix du billet est de \$2 pour adultes et \$1 pour enfants. Une messe sera célébrée à l'arrivée du bateau, dans l'église de la Malbaie.

Allez en foule à l'excursion des Typographes à Montréal SAMEDI, par M. C. P. R. Départ de la gare à 1.45 hrs. Billets \$3.35 bons jusqu'au mardi soir.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

HAUTE-VILLE (Bureau Chef) 21 rue St-Jean, En face de la Côté du Palais ST-ROCH 73 rue St-Joseph. ST-SAUVEUR 601 rue St-Vaier. ST-JEAN-BAPTISTE, coin des rues Claire Fontaine et St-Jean. BASSE-VILLE, coin Cote La Montagne et rue St-Pierre. LIMOULOU pres de l'Eglise. LEWIS 113 rue Commerciale. LEWIS 20 rue Eden.

Les succursales de St-Roch, St-Sauveur, St-Jean-Baptiste, Limoulo et Lewis, Rue Eden, sont ouvertes tous les Samedis et Lundis, le soir, de 7.00 à 8.30 hrs. Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

LA CONVENTION DES CHEVALIERS DE COLOMB

A été ouverte officiellement ce matin. Grand'messe solennelle à la Basilique. Eloquentes sermons par Mgr Fallon et le chanoine Gauthier

BRILLANTE CÉRÉMONIE D'OUVERTURE A L'AUDITORIUM. DISCOURS DE BIENVENUE PAR S. H. LE MAIRE DROUIN, L'ÉCHEVIN CANNON ET LE DR DESSAULT. — RÉPONSE PAR M. FLAHERTY, GRAND CHEVALIER DE L'ORDRE.

La grande convention des Chevaliers de Colomb s'est ouverte ce matin sous les plus heureux auspices. La grande procession de tous les membres de l'association depuis leurs quartiers sur la Grande Allée jusqu'à la Basilique où eut lieu une grand'messe pontificale avant l'ouverture officielle de la convention, a fait accourir une grande partie de la population de Québec.

Des huit heures, des centaines de personnes encombraient les abords de la grande Basilique de Québec, attendant pour voir passer le défilé et ce fut un grand événement qui fera époque.

LA MESSE

C'est par une grand'messe pontificale que commença cette grande convention. Plus de 2,000 membres et délégués de l'Association se rendirent en procession à la Basilique où le spectacle a été des plus imposants. La Basilique en cette circonstance était décorée comme jamais nous l'avons vue auparavant. Le maître-autel présentant un coup d'œil féerique et étincelant, sous les innombrables lumières disposées avec un goût et un art admirable.

La messe pontificale a été chantée par S. G. Mgr Roy, assisté de M. l'abbé Maguire, curé de St-Basile, comme archiprêtre et des abbés Desrochers et I. Caron comme diacres et sous-diacres. M. l'abbé Joseph Laberge, de l'archevêché, agissait comme maître de cérémonies.

Dans le chœur on remarquait un grand nombre de membres du clergé. Mentionnons entre autres Monseigneur Fallon, évêque de London, Ontario, Mgr Tétu, le chanoine Hamer, vicaire général de Valleyfield, le chanoine Arcand, le chanoine Gauthier de Montréal, l'abbé McGinley, de Midletown, Connecticut, chapelain national de l'Association; l'abbé Cassidy, secrétaire de Mgr Fallon, les abbés F.-M. Séguin, curé de Coaticook, J.-D. Bernier, curé de St-Gabriel de Stratford, H. Lay, S. V. de St-Grégoire de Terrebonne, M. Fréchette, curé de Ste-Claire, R. P. Woods et O. Donohue, J. C. S. S. R., R. P. Casey, de Philadelphie, O. Lizotte, Pair Haven Vermont; R. P. Léo Manzetti, directeur de la St-Louis Choral Society, R. P. Dubé, collègue de Joliette.

Dans le bas chœur, sur des fauteuils spéciaux avaient pris place le grand chevalier suprême Flaherty, et les autres officiers suivants: MM. Carmoly, Dr Buckley, D. Callaghan, Jos C. Pelletier, Dr Dussault, le major Panet, le capit. Pelletier, représentant le gouverneur général et S. H. le maire Drouin occupaient aussi des fauteuils avec les officiers de l'Association.

A l'orgue le chœur de Jacques-Cartier fit le chant et un programme spécial fut exécuté d'une manière parfaite.

Pendant la messe, après l'Evangile, deux sermons ont été prononcés, l'un anglais, l'autre français. Les prédicateurs ont été Mgr Fallon, évêque de London, Ontario, et le chanoine Gauthier, de Montréal.

MGR FALLON

Dans son allocution, l'évêque de London exposa le but de l'Association des Chevaliers de Colomb et les encouragea à se grouper autour de l'Eglise.

Le but des Chevaliers de Colomb, dit-il, c'est le catholicisme qui est la vie de la société. Les Chevaliers doivent rester toujours avec l'Eglise pour l'aider à résister aux attaques de ses ennemis. Les attaques les plus dures sont dirigées contre les principes religieux et l'éducation et c'est surtout ce dont on doit se méfier. Les écoles sans Dieu sont la pire plaie et ne sont pas seulement anti-catholiques mais encore anti-chrétiennes.

Une autre question qui doit attirer notre attention, c'est celle de l'immigration. Il faut que le mouvement soit surveillé et qu'on exige de ceux qui occupent des positions élevées l'assurance qu'il le sera. Nous devons être assurés que les immigrants qui viennent ici sont dans des positions convenables.

Les Chevaliers de Colomb doivent être des missionnaires apostoliques, et ils doivent travailler à conserver le nouveau monde catholique. Groupons-nous autour de l'Eglise si on ne veut pas voir se répéter ici ce qui se passe actuellement en France. Et ainsi nous aurons toujours un troupeau et un berger.

M. LE CHANOINE GAUTHIER

M. le Chanoine Gauthier, curé de la Cathédrale de Montréal, fut l'orateur suivant, parlant en français. Le chanoine Gauthier est l'un des orateurs les plus éloquents qui se soient faits entendre dans la chaire de la Basilique.

Les Chevaliers de Colomb, dit-il, doivent faire de la charité le principe de leur action sociale. Les attaques des ennemis de la religion se concentrent sur le don de foi, la base de tout l'édifice. La grande cause de la crise religieuse est le manque de foi vive dans la vie chrétienne. Il importe que nous nous rendions compte que notre foi est la seule vraie. Ensuite défendons notre foi contre ceux qui l'attaquent et à faire respecter nos croyances.

En terminant, l'éloquent prédicateur compare les Chevaliers de Colomb au bataillon sacré de Napoléon qui se forma pour sa défense. Soyez, dit-il, le bataillon sacré de l'Eglise et allez-là à repousser les attaques de ses ennemis.

Après la messe, la procession se forma de nouveau pour se rendre à l'Auditorium où eut lieu

L'OUVERTURE DE LA CONVENTION

A l'Auditorium ce fut un spectacle bien différent mais vraiment agréable.

La cérémonie d'ouverture officielle de la convention se fit dans le théâtre où plusieurs milliers de personnes prirent place. Un grand nombre de dames rehaussaient de leur présence l'éclat de cette démonstration qui a remporté un si beau succès. Il est presque impossible de décrire la galeté et l'enthousiasme qui régnaient dans l'assistance à l'Auditorium. Les orateurs MM. Tancrède Marsil, J. B. Archambault, Armand Laverne, Jean Prevost et Henri Bourassa.

Il y aura des trains spéciaux et des prix réduits sur les différentes lignes de chemin de fer.

Le comité d'organisation veillera au bon ordre et au confort des voyageurs.

Ils l'échappent bel

M. GEORGE BRUNET ET SON FILS ONT FAILLI SE NOYER

M. George Brunet, pharmacien de cette ville, et son jeune fils, Paul, âgé de 8 ans, ont failli perdre la vie, dimanche après-midi au Lac Beauport, au cours d'une promenade en yacht à voile.

Avec une bonne bricole l'embarcation filait à une belle allure, lorsqu'un coup de vent fit manquer une manœuvre et M. Brunet voulant y remédier, se pencha si près du bord que le yacht chavira.

Les deux occupants furent lancés dans les flots. M. Brunet fut assez heureux d'empoigner son fils et de le ramener à terre sans encombre.

L'enfant sauve, le père s'accrocha à l'autre extrémité du yacht et appela au secours.

Ces cris furent entendus par B. Bligny et l'échevin Lavigne. Ce dernier sauta dans son yacht à gondolette avec son compagnon et ils se dirigèrent en toute hâte vers l'endroit de l'accident. Lorsqu'ils y arrivèrent, il était grand temps, car il y avait vingt minutes que les deux naufragés étaient à l'eau et leurs forces commençaient à manquer.

Ils furent ramenés sur la rive où des reconfortants leur furent prodigués. Heureusement M. Brunet et son fils se sentent remis du choc nerveux causé par cette aventure.

EN COUR DES SESSIONS

Deux matelots ont comparu en Cour des Sessions sous l'accusation d'avoir refusé de travailler à bord de leur steamer. Leur procès aura lieu cette après-midi.

Trois hommes qui ont voulu voyager sans payer sur l'Intercolonial ont comparu en Cour des Sessions ce matin. Leur procès a été fixé à plus tard.

Les honoraires de médecins

La note d'honoraires que vous envoie votre médecin, charge souvent votre budget d'une dépense que vous n'avez pas prévue et qui n'a rien d'agréable. Si vous êtes plus prudent, si vous êtes assez sage pour surveiller votre santé vous auriez moins d'honoraires de médecin à payer. Le moyen est bien simple: Dès que vous sentez une douleur de rhumatisme, ou une atteinte de gravelle, de sciatique ou de névralgie, buvez Régulièrement tous les jours un verre de vos repas, trois grands verres d'eau Abénakis. Il vous arrivera ce qui est arrivé à des milliers de personnes depuis plus de cent ans. Vous serez bientôt en santé parfaite.

Se vend en chopines et "Splits". Si votre marchand n'en tient pas, écrivez directement à la Abénakis Mineral Springs Co., Ltd., Abénakis, P. Q.

OMER JOBIN

BOURREUR

90, Dorchester en face du nouveau bureau de poste

S'occupe de tout ouvrage concernant le polissage, la réparation et le rembourrage des meubles, des matelas, ainsi que du passage des prélatris et des tapis.

TABAC CARILLO

A fumer et Chiquer

CONSERVEZ LES COUPONS

80-50-0

L'affaire Crippen-Lenevé

LES DOCUMENTS SONT ENVOYÉS AU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE A OTTAWA

Tous les documents établissant l'identité et l'arrestation du Dr Crippen et de la fille Lenevé, ont été envoyés hier soir au département de la Justice, à Ottawa, et les procédures au sujet de l'extradition seront commencées d'ici à une quinzaine de jours.

Et comme Crippen a manifesté l'intention de retourner au plus tôt en Angleterre et de garder toutes ses ressources pour se défendre devant les tribunaux de Londres, il est probable qu'il n'y aura pas de délai et que dans quinze jours il partira pour Londres sous la garde de l'inspecteur Dew.

Quant à la femme Lenevé, elle sera en même temps conduite à Londres si elle est assez bien pour faire le voyage. Elle est actuellement à l'infirmerie de la prison, sous les soins du Dr Lebel. Elle souffre de prostration nerveuse.

Contre la marine de guerre

L'ASSEMBLÉE DE SAMEDI PROCHAIN A ST-HYACINTHE.

La prochaine assemblée contre la marine de guerre aura lieu samedi après-midi, le 6 août à St-Hyacinthe. Les orateurs seront MM. Tancrède Marsil, J. B. Archambault, Armand Laverne, Jean Prevost et Henri Bourassa.

Il y aura des trains spéciaux et des prix réduits sur les différentes lignes de chemin de fer.

Le comité d'organisation veillera au bon ordre et au confort des voyageurs.

Ils l'échappent bel

M. GEORGE BRUNET ET SON FILS ONT FAILLI SE NOYER

M. George Brunet, pharmacien de cette ville, et son jeune fils, Paul, âgé de 8 ans, ont failli perdre la vie, dimanche après-midi au Lac Beauport, au cours d'une promenade en yacht à voile.

Avec une bonne bricole l'embarcation filait à une belle allure, lorsqu'un coup de vent fit manquer une manœuvre et M. Brunet voulant y remédier, se pencha si près du bord que le yacht chavira.

Les deux occupants furent lancés dans les flots. M. Brunet fut assez heureux d'empoigner son fils et de le ramener à terre sans encombre.

L'enfant sauve, le père s'accrocha à l'autre extrémité du yacht et appela au secours.

Ces cris furent entendus par B. Bligny et l'échevin Lavigne. Ce dernier sauta dans son yacht à gondolette avec son compagnon et ils se dirigèrent en toute hâte vers l'endroit de l'accident. Lorsqu'ils y arrivèrent, il était grand temps, car il y avait vingt minutes que les deux naufragés étaient à l'eau et leurs forces commençaient à manquer.

Ils furent ramenés sur la rive où des reconfortants leur furent prodigués. Heureusement M. Brunet et son fils se sentent remis du choc nerveux causé par cette aventure.

EN COUR DES SESSIONS

Deux matelots ont comparu en Cour des Sessions sous l'accusation d'avoir refusé de travailler à bord de leur steamer. Leur procès aura lieu cette après-midi.

Trois hommes qui ont voulu voyager sans payer sur l'Intercolonial ont comparu en Cour des Sessions ce matin. Leur procès a été fixé à plus tard.

Les honoraires de médecins

La note d'honoraires que vous envoie votre médecin, charge souvent votre budget d'une dépense que vous n'avez pas prévue et qui n'a rien d'agréable. Si vous êtes plus prudent, si vous êtes assez sage pour surveiller votre santé vous auriez moins d'honoraires de médecin à payer. Le moyen est bien simple: Dès que vous sentez une douleur de rhumatisme, ou une atteinte de gravelle, de sciatique ou de névralgie, buvez Régulièrement tous les jours un verre de vos repas, trois grands verres d'eau Abénakis. Il vous arrivera ce qui est arrivé à des milliers de personnes depuis plus de cent ans. Vous serez bientôt en santé parfaite.

Se vend en chopines et "Splits". Si votre marchand n'en tient pas, écrivez directement à la Abénakis Mineral Springs Co., Ltd., Abénakis, P. Q.

OMER JOBIN

BOURREUR

90, Dorchester en face du nouveau bureau de poste

S'occupe de tout ouvrage concernant le polissage, la réparation et le rembourrage des meubles, des matelas, ainsi que du passage des prélatris et des tapis.

TABAC CARILLO

A fumer et Chiquer

CONSERVEZ LES COUPONS

80-50-0

Pénible accident à St-Roch

UN PEINTRE DÉGRINGOLE DU TROISIÈME ÉTAGE DU PALAIS ROYAL.

Un pénible accident est arrivé, ce matin, vers 9.30 heures, au théâtre Palais Royal, sur la rue St-Joseph, et la victime, Louis Barras, peintre à l'emploi de MM. Gauthier & Frères, est actuellement dans un état très précaire.

Barras était à travailler sur la galerie du troisième étage de l'édifice à faire des décorations en l'honneur des Chevaliers de Colomb, et à un moment donné il fit un faux pas et perdit l'équilibre. Il dégringola jusque sur la chaussée de la rue St-Joseph. Les témoins de l'accident se portèrent immédiatement au secours de la victime et la trouvèrent privée de connaissance.

Un prêtre et deux médecins furent mandés à la hâte et les docteurs Jobin et Lachance, accompagnés de M. l'abbé Marois, se rendirent aussitôt au théâtre. Les médecins constatèrent qu'il avait un bras demi et qu'il souffrait de plusieurs blessures internes.

Après lui avoir remis le bras dans sa position normale, les médecins ont fait transporter le blessé en ambulance à sa résidence, au No. 4 rue Des Rameaux.

Aux dernières nouvelles, Barras n'avait pas encore repris connaissance et son état inspire de vives inquiétudes.

N'attendons pas à la dernière minute

Les gens bien avisés n'attendent pas à la dernière minute pour acheter leur billet pour l'excursion des typographes à Montréal samedi, car il y aura beaucoup de monde.

Le comité d'organisation veillera au bon ordre et au confort des voyageurs.

Ils l'échappent bel

M. GEORGE BRUNET ET SON FILS ONT FAILLI SE NOYER

M. George Brunet, pharmacien de cette ville, et son jeune fils, Paul, âgé de 8 ans, ont failli perdre la vie, dimanche après-midi au Lac Beauport, au cours d'une promenade en yacht à voile.

Avec une bonne bricole l'embarcation filait à une belle allure, lorsqu'un coup de vent fit manquer une manœuvre et M. Brunet voulant y remédier, se pencha si près du bord que le yacht chavira.

Les deux occupants furent lancés dans les flots. M. Brunet fut assez heureux d'empoigner son fils et de le ramener à terre sans encombre.

L'enfant sauve, le père s'accrocha à l'autre extrémité du yacht et appela au secours.

Ces cris furent entendus par B. Bligny et l'échevin Lavigne. Ce dernier sauta dans son yacht à gondolette avec son compagnon et ils se dirigèrent en toute hâte vers l'endroit de l'accident. Lorsqu'ils y arrivèrent, il était grand temps, car il y avait vingt minutes que les deux naufragés étaient à l'eau et leurs forces commençaient à manquer.

EN COUR DES SESSIONS

Deux matelots ont comparu en Cour des Sessions sous l'accusation d'avoir refusé de travailler à bord de leur steamer. Leur procès aura lieu cette après-midi.

Trois hommes qui ont voulu voyager sans payer sur l'Intercolonial ont comparu en Cour des Sessions ce matin. Leur procès a été fixé à plus tard.

Les honoraires de médecins

La note d'honoraires que vous envoie votre médecin, charge souvent votre budget d'une dépense que vous n'avez pas prévue et qui n'a rien d'agréable. Si vous êtes plus prudent, si vous êtes assez sage pour surveiller votre santé vous auriez moins d'honoraires de médecin à payer. Le moyen est bien simple: Dès que vous sentez une douleur de rhumatisme, ou une atteinte de gravelle, de sciatique ou de névralgie, buvez Régulièrement tous les jours un verre de vos repas, trois grands verres d'eau Abénakis. Il vous arrivera ce qui est arrivé à des milliers de personnes depuis plus de cent ans. Vous serez bientôt en santé parfaite.

Se vend en chopines et "Splits". Si votre marchand n'en tient pas, écrivez directement à la Abénakis Mineral Springs Co., Ltd., Abénakis, P. Q.

OMER JOBIN

BOURREUR

90, Dorchester en face du nouveau bureau de poste

S'occupe de tout ouvrage concernant le polissage, la réparation et le rembourrage des meubles, des matelas, ainsi que du passage des prélatris et des tapis.

TABAC CARILLO

A fumer et Chiquer

CONSERVEZ LES COUPONS

80-50-0

J. Arthur LaRue, COMPTABLE

à transporté son Bureau au No 95, Rue St-Pierre.

J. EUGENE TANGUAY,

Comptable, ci-devant

Sec. Cie Elect. Jacques-Cartier, maintenant au service de ce bureau.

SI-3 P. K.

DEMANDES

BUREAU A LOUER dans la bâtisse de la Banque d'Hocheville, s'adresser à J. A. LARUE, 90 rue St-Pier e.

On demande un JEUNE BOULANGER, chez J. D. Valiquet, 12 rue de la Fabrique, 26-15-3.

On demande une BONNE D'ENFANT, s'adresser à M. Dr A. Roussau, au Hôtel de Ville, 100 rue St-Joseph, 26-15-3.

On demande une bonne STYVANTE générale, s'adresser à M. Dr A. Roussau, au Hôtel de Ville, 100 rue St-Joseph, 26-15-3.

On demande une bonne STYVANTE générale, s'adresser à M. Dr A. Roussau, au Hôtel de Ville, 100 rue St-Joseph, 26-15-3.

On demande une bonne STYVANTE générale, s'adresser à M. Dr A. Roussau, au Hôtel de Ville, 100 rue St-Joseph, 26-15-3.

On demande une bonne STYVANTE générale, s'adresser à M. Dr A. Roussau, au Hôtel de Ville, 100 rue St-Joseph, 26-15-3.

On demande une bonne STYVANTE générale, s'adresser à M. Dr A. Roussau, au Hôtel de Ville, 100 rue St-Joseph, 26-15-3.

On demande une bonne STYVANTE générale, s'adresser à M. Dr A. Roussau, au Hôtel de Ville, 100 rue St-Joseph, 26-15-3.

On demande une bonne STYVANTE générale, s'adresser à M. Dr A. Roussau, au Hôtel de Ville, 100 rue St-Joseph, 26-15-3.

On demande une bonne STYVANTE générale, s'adresser à M. Dr A. Roussau, au Hôtel de Ville, 100 rue St-Joseph, 26-15-3.

On demande une bonne STYVANTE générale, s'adresser à M. Dr A. Roussau, au Hôtel de Ville, 100 rue St-Joseph, 26-15-3.

On demande une bonne STYVANTE générale, s'adresser à M. Dr A. Roussau, au Hôtel de Ville, 100 rue St-Joseph, 26-15-3.

On demande une bonne STYVANTE générale, s'adresser à M. Dr A. Roussau, au Hôtel de Ville, 100 rue St-Joseph, 26-15-3.

On demande une bonne STYVANTE générale, s'adresser à M. Dr A. Roussau, au Hôtel de Ville, 100 rue St-Joseph, 26-15-3.

On demande une bonne STYVANTE générale, s'adresser à M. Dr A. Roussau, au Hôtel de Ville, 100 rue St-Joseph, 26-15-3.

On demande une bonne STYVANTE générale, s'adresser à M. Dr A. Roussau, au Hôtel de Ville, 100 rue St-Joseph, 26-15-3.

On demande une bonne STYVANTE générale, s'adresser à M. Dr A. Roussau, au Hôtel de Ville, 100 rue St-Joseph, 26-15-3.

On demande une bonne STYVANTE générale, s'adresser à M. Dr A. Roussau, au Hôtel de Ville, 100 rue St-Joseph, 26-15-3.

On demande une bonne STYVANTE générale, s'adresser à M. Dr A